

# |SOMMAIRE|

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>6</b>
1.1	<i>Motivations</i>	6
1.2	<i>Question de départ</i>	7
1.3	<i>Objectifs</i>	8
1.4	<i>Liens avec le TS</i>	8
<b>2</b>	<b>Cadre théorique</b>	<b>9</b>
2.1	<i>La parentalité</i>	9
2.1.1	Définitions de la parentalité	9
2.1.2	Premières études concernant la parentalité	10
2.1.3	La variabilité individuelle d'éducation entre parents	11
2.2	<i>Adolescence : création identitaire à travers la famille</i>	15
2.2.1	Les styles parentaux, quelles influences ?	15
2.2.2	Les relations aux parents	17
2.2.3	Les impacts d'une transition familiale	17
2.3	<i>La recomposition familiale</i>	19
2.3.1	Différences de qualités relationnelles selon l'âge et le genre des enfants	21
2.3.2	L'adaptation	22
2.3.3	Les freins, les complications	25
2.4	<i>Intervention dans les familles</i>	28
2.4.1	Intervenir en fonction des phases d'adaptation	29
2.4.2	Intervenir lors d'une complication	30
<b>3</b>	<b>Problématique</b>	<b>32</b>
3.1	<i>Question de recherche</i>	33
3.2	<i>Hypothèses</i>	34
<b>4</b>	<b>Démarche méthodologique</b>	<b>35</b>
4.1	<i>Terrain d'enquête</i>	35
4.1.1	Échantillon d'étude	35
4.1.2	Méthodologie de récolte de données	36
4.1.3	Méthodologie d'analyse de données	37
<b>5</b>	<b>Analyse et interprétation des résultats</b>	<b>38</b>
5.1	<i>Relation au beau-parent</i>	38
5.2	<i>Craintes et besoins de l'adolescent dans la nouvelle structure familiale</i>	39
5.3	<i>Place des valeurs du beau-parent dans la nouvelle structure familiale</i>	41
5.4	<i>Stratégie d'opposition</i>	42
5.4.1	Finalité recherchée par l'adolescent	43

5.5	<i>Le comportement ignorant</i>	43
5.5.1	Évaluation de la stabilité et de l'implication du beau-parent	43
5.6	<i>Le parent non-gardien</i>	44
5.6.1	Identification à son parent non-gardien	45
5.7	<i>Vérification des hypothèses</i>	47
5.7.1	Hypothèse 1	47
5.7.2	Hypothèse 2	48
5.7.3	Hypothèse 3	50
5.7.4	Hypothèse 4	51
<b>6</b>	<b>Partie conclusive</b>	<b>52</b>
6.1	<i>Réponse à la question de recherche</i>	52
6.2	<i>Difficultés et limites</i>	53
6.3	<i>Perspectives</i>	54
6.4	<i>Évaluation des objectifs</i>	55
6.4.1	Objectif personnel	55
6.4.2	Objectifs professionnels	55
6.4.3	Objectif lié à la recherche	56
6.5	<i>Bilans</i>	57
6.5.1	Professionnel	57
6.5.2	Personnel	57
6.6	<i>Conclusion</i>	58
<b>7</b>	<b>Bibliographie et Cyberographie</b>	<b>59</b>
<b>8</b>	<b>Figures et tableaux</b>	<b>61</b>
<b>9</b>	<b>Annexes</b>	<b>62</b>
9.1	<i>Formulaire de consentement</i>	62
9.2	<i>Grille d'entretien</i>	63

# 1 Introduction

## 1.1 Motivations

Durant mon adolescence, plusieurs parents dans l'entourage de mes amis divorçaient. J'avais la sensation que cette séparation provoquait chez mes amis des tendances à enfreindre certaines règles, à provoquer leurs parents et à leur faire du chantage affectif surtout lors d'une recomposition familiale. Cette constatation ne m'était plus revenue à l'esprit jusqu'à mon stage de maturité dans un foyer d'accueil de jeunes en rupture.

C'est lors de cette expérience en tant qu'éducatrice sociale que j'ai observé une mise à l'écart des familles lors de la prise en charge du jeune. En effet, le cahier des charges de l'éducateur n'impliquait pas de lien direct avec les parents. Je me suis alors intéressée à ce sujet afin de définir dans quelle mesure cela aurait été préférable : soutien aux familles en rupture ? Soutien à la parentalité ? Soutien dans l'éducation des enfants ?

J'ai pu vérifier l'importance d'un contact régulier avec les familles lors de mon stage en tant qu'éducatrice AEMO. Dans ce cadre, j'ai remarqué que beaucoup des familles prises en charge se trouvaient dans un modèle de famille monoparentale ou recomposée. Ces fratries connaissaient des difficultés telles que celle de trouver sa place au sein de la famille, celle de l'éducation des enfants, etc.

Il m'a paru alors intéressant de m'y pencher, car une bonne compréhension des enjeux qui se jouent lors de la recomposition familiale, autant du point de vue du parent/beau-parent que de l'enfant, peut permettre à l'éducateur d'adapter son intervention et de faire preuve de plus de pertinence.

Aussi, la thématique de la recomposition familiale est un sujet d'actualité. Comme le constate le tableau de données suisses ci-dessous, sur un total suisse de 1'223'964 ménages monofamiliaux avec enfant(s), pas moins de 33'604 foyers sont dans une situation de famille recomposée avec un enfant de moins de 25 ans.

Tableau 1 — Ménages familiaux avec enfants selon le type, en 2013

	2014	
	Nombre de ménages	Intervalle de confiance: ± (en %)
Total ménages monofamiliaux avec enfant(s)	1 233 984	0.5%
	± (en %)	
Total ménages monofamiliaux avec enfant(s)	1 233 984	0.5%
Couples mariés avec au moins un enfant de moins de 25 ans, familles non recomposées	813 319	0.6%
Couples mariés avec au moins un enfant de moins de 25 ans, familles recomposées	33 604	3.7%
Couples mariés avec enfant le plus jeune de 25 ans ou plus	95 689	2.2%
Couples en union libre avec au moins un enfant de moins de 25 ans, familles non recomposées	55 451	3.1%
Couples en union libre avec au moins un enfant de moins de 25 ans, familles recomposées	24 900	4.2%
Couples en union libre avec enfant le plus jeune de 25 ans ou plus	3 296	13.1%
Couples homosexuels avec au moins un enfant de moins de 25 ans	(660)	(33.0%)
Couples homosexuels avec enfant le plus jeune de 25 ans ou plus	X	*
Mères seules avec au moins un enfant de moins de 25 ans	126 689	2.3%
Mères seules avec enfant le plus jeune de 25 ans ou plus	43 326	3.9%
Pères seuls avec au moins un enfant de moins de 25 ans	26 311	6.0%
Pères seuls avec enfant le plus jeune de 25 ans ou plus	10 673	8.7%

(Condéfération Suisse, 2014)

Le terme de la famille a beaucoup changé au fil du temps. Les familles traditionnelles sont de moins en moins fréquentes comparées à quelques décennies auparavant et laissent maintenant la place à une parentalité diversifiée comme la monoparentalité, l'homoparentalité et également la recomposition familiale. Une meilleure connaissance des problématiques entourant cette dernière permettrait à l'éducateur d'ajuster sa manière de travailler avec eux lors d'entretiens et de prendre en compte tous les composants de ces familles de manière plus adaptée.

## 1.2 Question de départ

Ma première question, celle formulée lors de mon préprojet, se concentrat plus les problèmes qui entourent les familles recomposées.

« Quelles sont les stratégies mises en place par les enfants de familles recomposées pour déjouer l'autorité parentale du nouveau parent » ?

Cette dernière, centrée uniquement sur le côté problématique de l'action, avait, à mes yeux, une tournure trop négative pour traiter d'une thématique telle que la recomposition familiale. Après cette première ébauche, j'ai donc choisi de modifier ma question, qui apparaitra dans mon projet.

« Comment s'adaptent les adolescents dans une famille recomposée ? »

## 1.3 Objectifs

Durant l'élaboration de mon travail, je souhaite pouvoir développer plusieurs objectifs. Tout d'abord, il m'est apparu important de définir un objectif de type personnel :

- « *Adopter une posture sincère et objective sur ma thématique et mes concepts. Mes recherches seront pertinentes et me serviront pour l'élaboration de la partie empirique.* ».

De plus, j'ai défini plusieurs objectifs qui me paraissent essentiels autant du point de vue professionnel que personnel, étant donné qu'il couvre entièrement ma thématique :

- « *Identifier les difficultés et enjeux auxquels sont confrontées les familles recomposées ayant un enfant d'une précédente union* » ;
- « *Définir s'il existe un réel impact d'une reconstitution familiale sur le développement de l'adolescent* » ;
- « *Permettre une intervention éducative plus adaptée au sein des familles recomposées* ».

Pour finir, il m'est nécessaire d'avoir un objectif de recherche. Celui-ci est en rapport direct avec la compétence onze du référentiel de compétences HES soit celle de :

- « *Participer à une démarche de recherche* ».

## 1.4 Liens avec le TS

Les typologies de familles se modifient et se pluralisent au fil du temps. Comme le remarquent Kellerhals & Widmer en 2012 (cité par C. Delay), le taux de couples divorcés a évolué de 13% en 1960 à 48% en 2009. Ces chiffres nous montrent bien que pratiquement une famille sur deux divorce au cours de leur vie.

Durant notre pratique professionnelle, nous serons sûrement amenés à travailler avec des familles divorcées et/ou recomposées. Il me paraît essentiel de comprendre les enjeux qui se jouent dans ces fratries notamment pour les enfants. Cette étude me permettra d'adapter mes interventions en prenant en compte l'adaptation à une vie nouvelle de ces familles.

## 2 Cadre théorique

### 2.1 La parentalité

#### 2.1.1 Définitions de la parentalité

La parentalité est un terme encore mal défini et ne paraît pas dans les dictionnaires de langage courant malgré son utilisation dans le langage usuel.

Plusieurs définitions ont été établies au fil du temps afin de donner une signification claire de ce qu'est la parentalité.

Selon Sellenet (cité par Doumont & Renard, 2004, p.7), « *La parentalité est un processus psychique évolutif et un codage social faisant accéder un homme et/ou une femme à un ensemble de fonctions parentales, indépendamment de la façon dont ils les mettront en œuvre dans une configuration familiale* ».

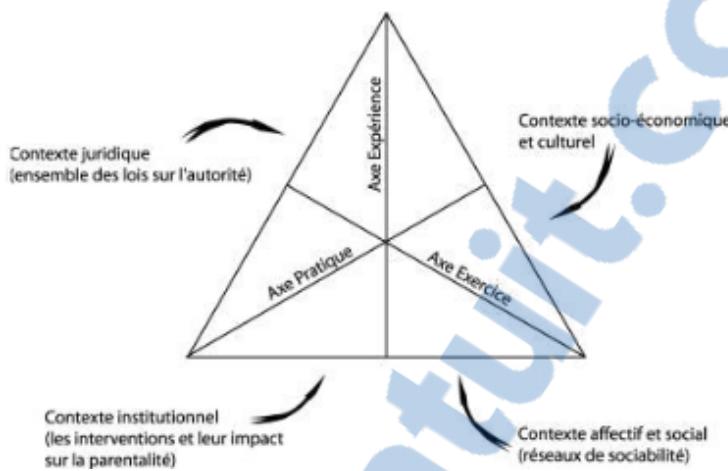
En revanche, Houzel (1999) a proposé une définition, une explication plus complexe de ce qu'est la parentalité en divisant cette dernière en trois axes (Doumont & Renard, 2004, p. 8) :

- L'axe de l'exercice de la parentalité : « *ce sont les droits et devoirs dont est dépositaire tout parent à la naissance d'un enfant et qui l'investissent d'une obligation de choix, de surveillance et de protection quant à l'éducation et à la santé de son enfant. [...]. Cet axe est aussi tout ce qui structure dans une société donnée, au niveau symbolique, les places parentales et les implique dans une filiation et une généalogie* ».
- L'axe de l'expérience de la parentalité : « *c'est l'axe du ressenti, de l'éprouvé, du vécu, de toute la dimension psychique subjective, le fait de se sentir ou non parent de cet enfant-là. [...]* ».
- L'axe de la pratique de la parentalité : « *comprend les actes concrets de la vie quotidienne. Autrement dit, c'est la mise en œuvre des soins parentaux et des interactions : tâches d'ordre domestique (repas, entretien du linge...), technique (réparations courantes, aménagement des lieux...), de garde (surveillance, présence auprès de l'enfant...), de soins (nourrir, laver, soigner, consoler...), d'éducation et de socialisation (acquisition des comportements sociaux, stimulation dans les apprentissages...) [...]* ».

Enfin, Delecourt (cité par Doumont & Renard, 2004, p.8) trouve l'analyse de Houzel (1999) incomplète. En effet, elle n'intègre pas tous les aspects environnementaux qui influencent la parentalité. La lecture de la parentalité doit selon lui, prendre en compte toutes les interventions faites par autrui, car ces dernières peuvent modifier les trois axes de la parentalité autant

négativement que positivement. Il faut également prendre en considération le contexte culturel de l'individu, car cela peut changer considérablement la façon de percevoir la parentalité.

*Figure 1 — Axes de la parentalité*



(Doumont & Renard, 2004)

La parentalité se trouve être, depuis le XXe siècle, un objet d'étude important en psychologie. Le contexte des deux guerres mondiales a conduit les familles à s'éloigner et à nécessiter une prise en charge institutionnelle ou à se tourner vers l'alloparentalité<sup>1</sup>. De plus, de nouvelles configurations familiales sont alors apparues et évoluent encore de nos jours. La complexité de l'exercice de la parentalité se fait alors ressentir (famille monoparentale, beau-parentalité, homoparentalité, famille recomposée, procréation médicalement assistée, évolution des droits, etc.) et les pratiques sont remises en question autant de la part des parents que des professionnels du social (Doumont & Renard, 2004).

### 2.1.2 Premières études concernant la parentalité

Dans les années 1940, les premiers travaux scientifiques (Baldwin, 1948 ; Baldwin, Kalhorn & Breese, 1945, 1949, cités par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.18) concernant les styles éducatifs ont permis de décrire le fonctionnement de familles avec leurs enfants. Ces chercheurs ont pu établir cinq typologies grâce à leurs observations à domicile : Les parents rejetant-passifs ; les parents rejetant-actifs ; les parents indulgents émotionnels ; les parents démocratiques ; les parents dits inclassables.

En s'appuyant sur d'anciennes études et en les adaptant, Baumrind (cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.19) s'intéressa à une nouvelle typologie qui fût largement référencée et publiée vers le milieu des années 1960. Cette théorie s'appuie sur deux

<sup>1</sup> Référence à la parentalité d'individus autres que les parents biologiques de l'enfant, mais qui exerce tout de même la fonction parentale.

dimensions : *le soutien et le contrôle*, desquels découleront quatre styles parentaux : Le style *autoritaire autocratique*, le style *autoritaire démocratique*, le style *permissif* et enfin, le style *indifférent-distant*.

Ces premières études, qui laissent sous-entendre qu'il existe une association systématique entre deux variables que sont les parents et les enfants, sont largement remises en question dans la deuxième moitié du XXe siècle. C'est alors que la notion de *l'influence bidirectionnelle*<sup>1</sup> dans les relations parent-enfant est lancée par Bell en 1968 (cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.19). Il explique alors qu'un style " *autoritaire-démocratique*"<sup>2</sup> adopté par les parents permet en effet un développement de l'enfant de manière optimale, mais il ajoute qu'il est plus facile également pour les parents d'adopter ce style éducatif lorsque l'enfant est réceptif et présente des comportements positifs.

### 2.1.3 La variabilité individuelle d'éducation entre parents

Plusieurs facteurs influencent la manière d'éduquer et de percevoir la parentalité. Certains parents adoptent plus facilement une éducation fondée sur la négociation des règles, des interdits tandis que d'autres imposent leur autorité parentale comme étant la base de l'éducation. D'où proviennent ces différences d'éducation et quels sont les déterminants de la parentalité ?

Le modèle de Belsky (1984) guide cette recherche de par sa théorie sur les influents de l'éducation : « *Les déterminants liés aux caractéristiques du parent lui-même, ceux liés aux caractéristiques de l'enfant et ceux liés au contexte dans lequel le parent exerce sa fonction.* » (Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p. 135)

Il est donc nécessaire de prendre en compte ces trois facteurs lors d'une intervention éducative dans une famille, car cela permet d'organiser un soutien à la parentalité adéquat. Ce modèle permet de mettre en lumière la complexité des facteurs qui influencent la façon d'agir du parent.

#### a) Les facteurs liés au parent

Des études ont été faites afin de comprendre dans quelle mesure **la transmission intergénérationnelle** influence les comportements éducatifs du parent. Des éléments concernant le manque d'objectivité possible, les variables et la pertinence conceptuelle ou méthodologique des outils utilisés lors de ces recherches sont à prendre en compte. En effet, il est nécessaire d'adopter une méthode expérimentale longitudinale prospective afin de pouvoir obtenir des résultats sur plusieurs générations. En d'autres termes, cela consiste à étudier les sujets durant la période de sa vie précédant l'apparition de la transmission intergénérationnelle

<sup>1</sup> La relation et l'éducation sont influencées par les parents, mais également par les enfants.

<sup>2</sup> Un contrôle et un soutien élevé de l'enfant : les normes sont claires, mais flexibles.

et cela par le biais de plusieurs mesures à travers le temps (Carat, Mallet, & Morice, 2013-2014).

Malgré cela, certains résultats sont quand même apparus. Une première étude (Chen & Kaplan, 2001, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015) met en lumière le manque de comportements chaleureux, de sensibilité et de stimulation envers leurs enfants concernant les femmes qui avaient elles-mêmes connu une éducation autoritaire dans le passé. Une autre étude (Roskam, 2013, cité par Roskam, Meunier & Stiévenart, 2015, p.138), basée sur trois générations de 48 familles, obtient des corrélations significatives entre les générations consécutives et non consécutives autant concernant les évaluations de comportements éducatifs reçus que donnés. Il existe donc des éléments partiellement transmis d'une génération à l'autre, mais comment cela s'opère-t-il ?

Tout d'abord, un enfant n'a pas forcément conscience des alternatives possibles au sujet de l'éducation et considère les comportements éducatifs de leurs parents comme étant prototypiques. Ce mécanisme d'observation permettrait d'expliquer les corrélations apparues lors d'études comme celle de Roskam (2013, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.138). Aussi, les types de relations interpersonnelles, les opinions des parents et leur participation sociale sont également suspectés de contribuer à la transmission intergénérationnelle comme l'intonation préférentielle de voix utilisée dans la relation parent-enfant.

Des études mettant en lien **le pattern d'attachement parental** et le pattern d'attachement de l'enfant dans une optique de transmission intergénérationnelle ont interpellé de nombreux auteurs. En effet, la façon dont le parent se représente l'attachement conduirait ce dernier à se comporter de manière plus confiante/sécurisée ou au contraire plus méfiante avec l'enfant. Une étude portant sur l'attachement des mères (Main & Goldwyn, 1985/1994, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.142) a révélé que les représentations d'attachement dites "non-résolues" ont tendance à adopter des comportements éducatifs inadéquats. Aussi, l'influence des représentations d'attachement parental agit sur les pères qui adopteraient moins de comportements éducatifs visant le contrôle sur l'enfant s'ils se trouvent dans un pattern dit *sûre*.

**La personnalité du parent** a également un impact important sur les différences individuelles entre parents. En effet, la manière dont l'adulte se représente son environnement, dont il gère ses relations sociales, ses vocations et engagements va déterminer cette différence. Une étude empirique (Prinzie, Stams, Dekovic, Reijntjes, & Belsky, 2009, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.143) va mettre en lien les traits de personnalité des parents avec

la manière d'éduquer leurs enfants en s'appuyant sur le modèle des Cinq Facteurs<sup>1</sup> (van Lieshout, Haselager, Halverson, Kohnstamm & Martin, 1994, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015) :

- L'Extraversion. Il « *reflète la quantité et l'intensité des relations interpersonnelles, le niveau d'activité et l'enthousiasme qui caractérisent les individus* ».
- L'Agrément de contact. Il « *réfère à l'empathie démontrée par les individus, tant dans leur manière de penser leurs relations aux autres que dans les comportements qu'ils adoptent* ».
- Le Caractère Consciencieux. Il « *reflète la manière dont les individus s'organisent dans leur vie quotidienne, planifient les buts à atteindre, fixent des priorités et pointent vers des objectifs de haut niveau* ».
- La Stabilité Emotionnelle ou également appelée le Neuroticisme. Il renvoie à la nervosité, l'anxiété et le stress du parent et au risque d'inconsistance dans les comportements éducatifs à l'égard de l'enfant.
- L'Ouverture à l'expérience. Il « *reflète la manière dont les individus s'engagent dans des activités ou des expériences nouvelles, l'intérêt qu'ils portent à des domaines variés, et à leur imagination* ».

Les résultats de cette recherche (Prinzie et coll., 2009, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.144) démontrent qu'un niveau élevé de la part des parents concernant l'extraversion, l'agrément de contact, le caractère consciencieux, l'Ouverture à l'expérience et la Stabilité Emotionnelle, permettait d'obtenir une parentalité empreinte de chaleur et de structure. En effet, ces différents éléments de la personnalité du parent permettent des interactions positives avec l'enfant, une éducation aux limites claires et définies et une sensibilité bien dosée selon les situations.

## b) Les facteurs liés à l'enfant

Les comportements éducatifs des parents sont déterminés par deux facteurs : le tempérament de l'enfant et son comportement selon le modèle de Belsky.

Une étude théorique (Scarr et McCartney, 1983, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.171) a décrit l'impact du **tempérament de l'enfant** sur l'éducation que leur

<sup>1</sup> Les Cinq Facteurs du modèle : l'Extraversion, l'Agrément de contact, le caractère Consciencieux, la Stabilité émotionnelle et l'Ouverture à l'expérience.

donnent les parents. Cette théorie permet la compréhension de l'influence du tempérament sur l'environnement.

Les auteurs se sont alors penchés sur le sujet en partant de trois types d'effets : génétique, vocatif et actif.

Le premier terme (génétique) désigne, du moins partiellement, une transmission du tempérament par les gènes des parents à l'enfant. Le deuxième terme (vocatif) signifie que les caractéristiques tempéralementales de l'enfant vont influencer la manière d'agir et de faire des parents. Par exemple, un enfant qui aura un tempérament colérique poussera les adultes à adopter des stratégies d'évitement envers celui-ci. Par ailleurs, un enfant au tempérament plaisant encouragera de manière inconsciente les géniteurs à échanger et interagir avec ce dernier. Enfin, le dernier terme (actif) explique que les situations et interactions que l'enfant fait vont découler de ses caractéristiques tempéralementales. En d'autres termes, un enfant va s'adonner à des pratiques qui lui correspondent telles que les inscriptions à des activités, des interactions avec ses parents pour un enfant énergique et un retrait, des activités plus solitaires pour un enfant introverti. (Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015)

Les études portant sur l'influence du **comportement de l'enfant** sur les attitudes éducatives des parents s'orientent vers les enfants adoptant des comportements dits " externalisés " tels que l'agitation, l'impulsivité, l'agressivité, l'opposition, la provocation ou l'instabilité émotionnelle. Malgré cela et selon Roskam, Galdiolo, Meunier & Stiévenart (2015, p.173), il est certain que les comportements de l'enfant influencent directement les comportements éducatifs parentaux.

### c) Les facteurs liés à l'environnement

Les variabilités d'éducation entre les parents peuvent également être dues à l'environnement. En d'autres termes, des facteurs extérieurs et/ou ultérieurs peuvent influencer la façon d'éduquer les enfants d'une famille à l'autre. Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart (2015, p.175) ont défini deux éléments, le niveau d'éducation du parent et la relation conjugale, qui modifierait cette éducation.

Plus concrètement, ils sous-entendent qu'un parent n'ayant pas un bon **niveau d'éducation**, et/ou une scolarité approfondie aura alors des chances d'accéder à la précarité. Cette précarité engendrerait un niveau de stress élevé chez les parents qui ne pourront pas forcément inscrire les enfants dans des activités extrascolaires, partir en vacances, etc. Au contraire, des parents ayant un revenu élevé se sentiront valorisés par « *le sentiment de pouvoir poser des choix qui favorisent la stimulation et le bien-être de l'enfant* » (Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p. 175) en se permettant également de prendre du temps pour leur couple et leur vie de famille.

*« Il y a une vingtaine d'années, la figure type du précaire, selon les médias, était un homme isolé, célibataire ou séparé, ayant perdu un certain nombre de repères et de droits sociaux [...]. Aujourd'hui la situation s'est profondément modifiée : ce ne sont plus des individus isolés qui forment le " gros bataillon des précaires ", mais des familles complètes, parents et enfants voire descendants alors qu'auparavant la famille était une sorte de garantie ou d'assurance contre la précarité. »*

*(D'Amore, 2010, p.54)*

On peut considérer que les parents de classes bourgeoises connaissent autant de difficultés que les classes populaires à l'éducation des enfants. Karsz (2014,) dans son livre *Mythe de la parentalité, réalité des familles*, affirme que ce n'est pas les différences socio-économiques, culturelles ou personnelles qui font d'un parent, un parent.

Dans un deuxième temps, ils précisent un autre facteur : celui de la **relation conjugale**. Ils parlent alors de relation pacifique et de relation marquée par les tensions et le manque de respect mutuel (Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p. 177). Ces deux oppositions engendreraient, pour le premier, « *une plus grande disponibilité émotionnelle chez le parent et des comportements éducatifs chaleureux et sensibles* » (Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p. 177) et pour le deuxième, une tendance à prendre l'enfant à parti entre les deux parents.

## 2.2 Adolescence : création identitaire à travers la famille

Nous savons maintenant que les éducations varient selon des facteurs liés au parent, à l'enfant et à leur environnement. Mais qu'en est-il pour l'adolescent évoluant dans ses différentes familles ?

Qui est-il ? Que vaut-il ? Lors de la période adolescente, le jeune s'interroge sur son identité et remet en question ses convictions passées. Il renonce aux images de soi de son enfance et rejette « *les identifications antérieures associées aux objets parentaux* » (Cannard, 2010, p. 188).

*« L'adolescent doit parvenir à reconstruire son identité par la quête d'un nouvel idéal du moi, d'une image satisfaisante de lui-même lui permettant une certaine réassurance narcissique. »* (Kestemberg, 1962, cité par Cannard, 2010, p. 189)

Quelle place occupe la famille dans cette restructuration personnelle ? Selon Cooper et coll., Luyckx et coll. et Schachter et Ventura (2008, cité par Cannard, 2010, p. 198), le contexte familial influence considérablement cette recherche identitaire.

### 2.2.1 Les styles parentaux, quelles influences ?

Les relations sont différentes d'une famille à l'autre. Certains parents adoptent un comportement plus laxiste et d'autre plus autoritaire et la communication au sein du foyer sera

différente d'une famille à l'autre. Selon Diana Baumrind (1978, cité par Cannard, 2010, p. 236), il existe deux dimensions du comportement parental qui sont cruciales lors de la période adolescente : l'affection et les règles. Maccoby et Martin (1983, cité par Cannard, 2010, p. 236) remodèlent l'approche de Baumrind en parlant de *responsiveness* et *demandingness*. Le premier correspond « *à la sensibilité parentale aux besoins de [...] l'adolescent. Il fait appel à l'écoute et à la capacité de capter les besoins de l'enfant, mais également à l'aptitude d'y répondre adéquatement* ». Le deuxième concerne les « *notions d'attentes et d'aspirations parentales, mais également les consignes et les exigences* ».

Quatre styles parentaux sont donc définis (Maccoby et Martin, 1983, cité par Cannard, 2010, p.237) :

- Autocratique : Le parent est contrôlant, exigeant et ses propres besoins prennent sur ceux de l'enfant. L'obéissance est le centre des intérêts du parent « *et utilise des mesures coercitives pour parvenir à ses fins* » (Cannard, 2010, p. 237).
- Permissif : Les limites et le cadre ne sont pas clairs et l'adulte peine à affirmer son autorité parentale. Cette difficulté se répercute sur l'enfant pour qui il est difficile de comprendre les règles familiales et sociales, entre ce qui est permis et interdit.
- Désengagé : L'adulte appliquant ce style éducatif est « *à la fois peu sensible et peu contrôlant* ». C'est le style décrit comme étant le moins favorable au développement identitaire et social de l'adolescent, car ce dernier se retrouve livré à lui-même avec des responsabilités et prises de décisions trop grandes et inadaptées.
- Démocratique : Le parent se trouve être attentif aux besoins de l'adolescent tout en imposant son autorité. Il est capable de donner un sens aux règles imposées tout en prenant compte de l'avis de l'enfant.

Les styles parentaux sont à prendre en compte pour comprendre le développement identitaire de l'adolescent. En effet, un parent adoptant un style *autocratique* va induire chez son enfant une identité forcée (Marcia, 1980, cité par Cannard, 2010, p.194), c'est-à-dire qu'il va faire des choix par conformisme ou respect de l'autorité de manière non délibérée. Ce style éducatif, étouffant pour l'adolescent peut également entraîner des discordes familiales importantes et une hostilité de l'enfant envers le parent (Cannard, 2010, p. 237). Aussi, un parent au style éducatif *permissif* va entraîner son enfant dans le développement d'une identité diffuse (« *retardent ou font trainer les choses avant de se décider et de se confronter aux problèmes* » (Berzonsky, 1990, cité par Cannard, 2010, p.237)). La gestion de la frustration ne sera pas acquise et l'enfant manque de confiance en soi et d'estime de soi (Cannard, 2010, p. 237). Au contraire, un parent valorisant les échanges et la participation aux prises de décisions familiales de son enfant (type *démocratique*) va permettre à ce dernier de développer une identité achevée, soit de décider

selon ses propres critères, valeurs et choix de vie. (Cannard, 2010, p. 198) « *Il devient responsable et compétent socialement, plus indépendant, plus en contrôle de lui-même et a davantage confiance en lui* » (Cannard, 2010, p. 237).

## 2.2.2 Les relations aux parents

Les relations avec les parents lors de l'adolescence sont parfois compliquées. Des conflits peuvent apparaître, car les jeunes auront tendance à rejeter l'autorité parentale et agir en totale contradiction avec les recommandations des parents. Les points de vue divergent et la compréhension des demandes envers l'adolescent n'est pas comprise de la même manière. Par exemple : « *quand un parent dit à son adolescent : "Range ta chambre, je n'en peux plus de voir tout ce désordre !", il peut vouloir transmettre l'importance de l'ordre et de la propreté [...]. Par contre l'adolescent peut adopter un autre point de vue puisqu'il s'agit de "sa" chambre, donc de son intimité* » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 179).

La séparation conjugale peut, selon les situations, « *propulser les enfants dans une trajectoire plus ou moins mouvementée et exigeante sur le plan adaptatif* » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 184).

## 2.2.3 Les impacts d'une transition familiale

Existe-t-il un impact des transitions familiales sur le développement identitaire du jeune ? Lors de premières études sur le sujet, aux environs de 1970, les chercheurs parlaient d'un impact réel sur le comportement, la stabilité et l'anxiété du jeune. Plus tard, les études sont un peu revenues en arrière vis-à-vis de leurs premières recherches de terrain en se rendant compte qu'un certain nombre de facteurs n'avaient pas été pris en considération tels que le revenu familial ou l'adaptation avant la séparation. (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 185)

Malgré le fait que l'on reconnaît actuellement la non-fatalité de la séparation/recomposition familiale pour le développement et l'adaptation d'un adolescent (« *environ les trois quarts d'entre eux ne présentent aucun problème d'adaptation et ne se distinguent pas des jeunes de familles intactes* » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 185)), les études démontrent certains changements et complications qui peuvent apparaître. Selon Hetherington, Bridges et Insabella (1998, cité par Cloutier & Drapeau, 2008, p.185), 20% à 25% des adolescents vivant dans une famille séparée (ou recomposée) « *vivraient des difficultés comparativement à environ 10% chez les enfants se trouvant dans des familles biparentales intactes* » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 185) ».

Les études parlent alors d'un risque, lors de séparation ou recomposition familiale, pour le développement et le bien-être des enfants et non d'une certitude. Cela signifie qu'il existe une « *probabilité que des effets négatifs soient observés* » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 185).

Dans la réalité, les effets sur les adolescents lors d'une séparation ou recomposition familiale sont notamment observés sur « *le plan des problèmes extériorisés, incluant l'agression, la désobéissance et les comportements antisociaux* » (Cyr et Carobene, 2004 ; Hetherington et Kelly, 2002 ; Kelly, 2003 ; Saint-Jacques, Drapeau et Cloutier, 2000, cité par Cloutier & Drapeau, 2008, p.186). Aussi, les notions d'anxiété et de baisse d'estime de soi sont mentionnées, tout en précisant qu'il existe moins de différence entre les enfants selon les structures familiales (Kelly, 2003, cité par Cloutier & Drapeau, 2008, p. 186).

« *Le tableau ci-dessous résume les principales différences observées entre les jeunes qui ont connu la séparation de leurs parents ou qui ont vécu une recomposition familiale et ceux qui n'ont pas vécu ces transitions sur le plan de différents indicateurs d'adaptation* ». (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 186)

Tableau 2 — Principales différences d'adaptations observées

<b>Sur le plan des problèmes extériorisés et intérieurisés</b>
Manifestent plus de comportements agressifs, impulsifs et antisociaux.
Se font plus fréquemment arrêter.
Ont plus de problèmes intérieurisés, tels que la dépression et l'anxiété.
<b>Sur le plan des problèmes économiques, sociaux et physiques</b>
Expérimentent une diminution importante de leur niveau de vie et une plus grande instabilité économique, et ont un accès réduit aux ressources telles qu'un milieu scolaire ou un voisinage favorables.
Consomment plus d'alcool, de cigarettes et de drogues.
Sont plus à risque de donner naissance à un enfant au cours de leur adolescence.
Sont davantage portés à recevoir des traitements psychologiques.
<b>Sur le plan scolaire</b>
Ont une performance à l'école plus faible.
Sont moins assidus à l'école, regardent davantage la télévision, font moins de travaux scolaires à la maison.
Sont plus à risque d'abandonner l'école.
<b>À long terme</b>
Atteignent un niveau socioéconomique plus faible.
Ont une perception de leur bien-être plus faible.
Vivent plus de problèmes conjugaux.
Se séparent davantage.

Source: Adapté de Saint-Jacques et Drapeau (à paraître).

(Cloutier & Drapeau, 2008, p. 187)

Pour finir, Cloutier, Richard et Drapeau (2008, p.189) expliquent que « *la qualité des relations entre les parents et leurs enfants constitue un des facteurs les plus puissants pour expliquer leur adaptation, peu importe la structure familiale* ».

## 2.3 La recomposition familiale

*« L'OFS décrit une famille recomposée comme étant formée d'un couple élevant des enfants, dont un au moins est issu d'une relation antérieure. Dans l'ensemble des ménages familiaux qui incluent des enfants de moins de 25 ans, l'OFS établit que 15% sont des familles monoparentales et 5,7% des familles recomposées. Parmi les parents solitaires, 85% sont des mères. »*

(Le Temps, 2013)

Alors que la monoparentalité et la recomposition familiale se dessinent dans le paysage comme étant un modèle familial d'actualité de plus en plus représenté dans notre société actuelle, les sociologues s'y sont intéressés et ne manquent pas d'arguments pour expliquer cette évolution de la famille :

*« [...] l'urbanisation, l'ascension professionnelle des femmes, l'effacement des rôles spécifiques entre les pères et les mères, la dilution du sentiment religieux, la montée de l'individualisme, l'insécurité de l'emploi, la mobilité géographique, les migrations [...] »*

(Sibertin-Blanc, 2003)

Cependant, les enjeux concernant les parents et l'enfant sont encore peu définis. Certaines théories appuient le fait qu'une recomposition familiale n'affecterait que très peu le développement de l'enfant du moment où les places de chaque membre de la famille sont définies. Or, d'autres expriment plus facilement les difficultés d'adaptation à un nouveau mode de vie commune :

*« La famille recomposée en termes de cycle de vie rend bien l'idée de la complexité de ce groupe chargé "d'histoires", histoires individuelles, histoires relationnelles, histoires complexes, et dont le principal défi est d'arriver à "faire groupe" sans que toutes les composantes du système familial n'aient une histoire commune et partagée »*

(Visher, Visher, 1990, cité par D'amore, 2010, p.182).

Quatre éléments indispensables au vu de la bonne entente et de l'adaptation à la nouvelle famille ressortent fréquemment dans les ouvrages : construire une identité du couple solide et stable ; déterminer et préciser les liens parents/enfants ; « développer des relations adéquates entre les beaux-parents, les beaux-enfants et les beaux-frères et belles-sœurs » (D'Amore, 2010) ; et enfin, conduire les membres de la famille à un sentiment d'appartenance à la nouvelle structure familiale.

Ces éléments sont essentiels à l'adaptation à la recomposition familiale et peuvent être mis en difficulté par le passé de chacun des membres de la nouvelle famille. En effet, il existe un réel impact exercé par la manière dont s'est prononcée la séparation du parent avec l'ex-conjoint notamment sur les enfants.

Ahrons & Rodgers (1987, cité par D'Amore, 2010, p.188-191) ont défini 5 typologies de réorganisation parentale et conjugale après la séparation :

*Tableau 3 — Typologies de réorganisation parentale et conjugale après la séparation*

<b>La dyade dissoute :</b>	Le parent, souvent le père, se désinvestit de l'enfant au lieu de rentrer dans une relation conflictuelle avec l'autre conjoint. Cette typologie de réorganisation parentale après la séparation est de plus en plus fréquente et des projets se mettent de plus en plus en place afin de renforcer les liens père-enfant.
<b>Les amis parfaits :</b>	L'ancien couple continue à partager des événements tels que des repas de famille, des vacances en communs en maintenant une certaine complicité en allant jusqu'à se raconter leurs vies sentimentales respectives.
<b>Les collègues fâchés :</b>	Les ex-conjoints élèvent chacun les enfants de manière compétitive et non coopérative. S'il y a un nouveau partenaire, les conflits augmentent. Il arrive souvent que le nouveau partenaire entre également en compétition avec le parent qu'il "remplace" au niveau des fonctions parentales. Cela entraîne une certaine instabilité dans les relations entre les membres de la famille.
<b>Les ennemis furieux :</b>	La collaboration est impossible entre les deux anciens conjoints. Pour communiquer, ces derniers doivent faire appel à une autorité externe (police, tribunal). Chaque parent essaye d'exclure l'autre en le dénigrant ou en manipulant les enfants. Les beaux-parents ont souvent de la peine à trouver leur place, car l'enfant, par dilemme de loyauté envers le parent qui n'en a pas la garde ou par jalouse, le perçoit comme un danger, un intrus.
<b>Les collègues collaborants :</b>	La séparation est bien définie et claire pour les deux anciens conjoints. Les rôles et fonctions des figures d'autorité (parents, beaux-parents) sont bien acceptés par chacun. Cette configuration conjugale après la séparation permet aux enfants de mieux s'adapter à la nouvelle famille. Il existe une réelle coalition parentale, car les parents s'allient afin d'offrir un environnement propice à la réussite pour les enfants.

*Ahrons & Rodgers (1987, cité par D'Amore, 2010, p.188-191)*

Nous pouvons donc déduire, grâce aux différentes typologies de réorganisations parentales après la séparation expliquées ci-dessus, qu'il existe de réels enjeux et difficultés lors d'une recomposition. La manière dont va agir l'ancien couple (les parents de l'enfant) l'un envers l'autre aura un impact considérable sur le comportement de l'enfant et son adaptation à la nouvelle famille.

Aussi, il est alors nécessaire de donner la possibilité à l'enfant de construire un vrai sentiment d'appartenance à la nouvelle famille.

Le développement de relations stables, définies et adéquates avec le beau-parent est essentiel pour l'enfant. Malgré eux, ce rôle de "parâtre" ou de "marâtre" est parfois difficile à gérer notamment dû aux stéréotypes et connotations négatives auquel il renvoie.

*« Les fables traditionnelles ont contribué à renforcer ces idées négatives en attribuant aux marâtres le rôle des méchantes, pensons à Cendrillon ou à Hansel et Gretel. Les stéréotypes du parâtre et de la marâtre se définissent par une attitude cruelle, dénuée d'affection, détestable, et cette idée commune influence négativement le regard des enfants sur leurs beaux-parents »*

(Malagoli Togliatti, 2002. Cité par D'Amore, 2010, p.192).

Alors, la question de la place que l'enfant occupe dans la nouvelle famille peut être abordée. En effet, il paraît judicieux de comprendre les difficultés et les ressentis de l'enfant lors de cette recomposition.

Lors de la séparation des parents, l'enfant doit évidemment faire le deuil de la famille "idéale", composée de son père et de sa mère, mais pas seulement. En effet, il doit accepter le fait de ne plus vivre dans le quotidien d'un couple parental. Ce deuil doit se faire lors de l'apparition d'un problème précis et du besoin de s'adresser à un parent en particulier par exemple, la maman pour les premières menstruations ou le papa pour une bagarre avec un copain de classe. (D'Amore, S. Les nouvelles familles. p.213)

Il faut noter également que l'enfant peut ressentir ces deuils de manière différente selon son âge. En effet, plus l'enfant est jeune moins son rapport au temps est clair et défini : dire à un enfant qu'il voit son père la semaine prochaine peut lui paraître insécurisant étant donné qu'il ne se représente pas bien ce à quoi cela signifie.

De plus, Granger, Desrochers-Boudreau, Laroche & Cloutier (1990) expliquent que la qualité relationnelle de la famille recomposée peut varier selon l'âge et le genre des enfants résidants avec le nouveau couple ainsi que le genre du gardien.

### 2.3.1 Différences de qualités relationnelles selon l'âge et le genre des enfants

Divers travaux présentent la différence d'adaptation et de relations avec le beau-parent selon l'âge des enfants. Il ressort que plus l'enfant est en bas âge lors de la recomposition familiale plus il sera capable d'être conciliant et d'accepter ce changement, et ce sans influence particulière du genre sexuel du beau-parent. (Granger, Desrochers-boudreau, Laroche, & Cloutier, 1990, p.51)

Les adolescents auront quant à eux plus de difficulté à considérer le beau-parent comme étant un membre à part entière de la famille et de lui permettre de prendre un rôle "parental" envers

eux. « *Les adolescents veulent plus de pouvoir et sont plus provocants à l'égard des parents ou des nouveaux parents* ». (Granger, Desrochers-boudreau, Laroche, & Cloutier, 1990, p.52)

Les travaux de Hobart (1988), Brand et Clingempeel (1987) et Clingempeel, Brand et Levoli (1984) affirment que le garçon a plus de facilité à s'engager dans une relation amicale avec leur père et considère la nouvelle belle-mère comme un soutien à cette relation. Quant à la fille, elle « *établirait une relation privilégiée avec sa mère durant la période monoparentale et craindrait que l'arrivée du nouveau père ne brise cette relation* ». (Hobart, 1988 cité par (Granger, Desrochers-boudreau, Laroche, & Cloutier, 1990, p.52)

### 2.3.2 L'adaptation

Comme expliqué ci-dessus, il est nécessaire de pouvoir offrir à l'enfant un cadre sécurisant et un sentiment d'appartenance à la nouvelle famille. En l'occurrence, et comme pour tout changement conséquent, un temps d'adaptation est nécessaire et il existe plusieurs manières de percevoir ce changement.

#### a) Perceptions du changement

##### 1. Perspective normalisante

« *La recomposition s'apparente à d'autres circonstances auxquelles toute famille fait face. La naissance d'un premier enfant, son entrée à la maternelle, le départ de l'aîné de la famille sont autant de situations temporairement stressantes qui exigent des adaptations* » (Marino & Fortier, 1990, p. 112). Ces différents exemples, de par leur familiarité, ne nous amènent pas à considérer la situation comme étant inquiétante alors que lors d'une recomposition familiale, nous aurons tendance à attribuer l'ensemble des problèmes constatés à ce changement et cela nous amène à pathologiser et stigmatiser la situation (Marino & Fortier, 1990, p. 114).

Bien entendu, des difficultés peuvent apparaître lors d'une recomposition familiale, mais ils sont souvent reliés à des problèmes déjà existants auparavant. Il est nécessaire de garder à l'esprit qu'une transition, un changement amène la famille à se rééquilibrer et se réadapter ce qui peut prendre un peu de temps.

##### 2. Perspective systémique

D'un point de vue systémique, le nouveau noyau, la nouvelle famille est composée de plusieurs individus reliés entre eux qui s'influencent. D'un point de vue encore plus large, et si nous prenons le point de vue de l'enfant, il appartient à plusieurs systèmes : Sa famille biologique et sa famille recomposée, appelés binucléaire (Ahrons et Rodgers, 1987, cité par Marino & Fortier, 1990, p.115) ou encore suprasystème (Sager et coll., 1983, cité par Marino & Fortier, 1990, p.115) qui est une organisation englobant les systèmes sous-jacents.

La relation qu’entretient l’enfant avec son beau-parent influence le lien qu’il existe entre son parent gardien et son nouveau conjoint (système binucléaire), mais également au niveau du supra-système. En effet, « *ce qui se vit dans une partie du système a donc un impact sur l’ensemble des relations entre les multiples personnes en cause* ».

Visher et Visher (1988, cité par Marino & Fortier, 1990, p.115) ont également déclaré que la recomposition familiale permettrait et favoriserait les coalitions entre certains membres de la famille et pourrait entraîner des triangulations plus aisément. En effet, il est plus facile de trianguler notamment pour les enfants étant donné que la cohérence et les relations sont plus complexes ou les contacts entre les adultes moins fréquents.

### 3. Perspective développementale

Cette perspective met en lumière l’idée d’un cycle singulier à la famille recomposée pour établir une identité familiale stable, fonctionnelle et légitime. Visher et Visher (1988, cité par Marino & Fortier, 1990) parlent alors de sept caractéristiques liées aux familles recomposées et les étapes dépendant de ces dernières dans le but d’atteindre une identité commune. Nous retrouvons parmi ces caractéristiques la perte et les changements ; les habitudes de vie et les attentes en lien avec l’ancienne famille ; les relations interindividuelles du passé ; le parent biologique non-gardien qui reste dans la mémoire ; l’enfant membre de deux systèmes familiaux ; la non-reconnaissance légale du beau-parent. Concernant les tâches liées à chacune des caractéristiques, Visher et Visher (1988, cité par Marino & Fortier, 1990) parlent du processus d’acceptation des pertes et changements ; de la négociation des différents besoins de la nouvelle famille ; de l’établissement de nouvelles traditions ; du développement des liens interpersonnels solides ; de la création d’une coalition parentale ; de l’acceptation de continuels changements au sein du ménage ; de l’implication du beau-parent dans la nouvelle famille.

En partant de cette conclusion et en s’appuyant sur cette théorie, Marino, G et Fortier, F (1990) ont alors créé un tableau préliminaire qui s’organise en trois phases pour arriver à une stabilité familiale (tableau 4).

Tableau 4 — Stades d’identité familiale stable

	<b>Période de transition</b>		
Tâches transitionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganiser les liens et les rôles</li> <li>• S’adapter à sa nouvelle situation de vie</li> </ul>		
Phases	Acceptation	Négociation	Élaboration
Tâches développementales	Accepter de perdre et de chagner	Établir un système familial viable	Poursuivre son devenir familial

(Marino & Fortier, 1990)

Durant chaque phase, la famille va devoir accepter et développer les différentes tâches relatives au processus de réorganisation de la famille.

En premier lieu, un travail d'**acceptation** est à faire de la part de chacun des membres. Selon G. Marino, & F. Fortier (1990), « *L'enfant et l'autre parent se trouvent projetés dans une vie qu'ils n'ont pas choisie. Pour eux, il s'agit d'apprioyer l'idée de l'existence d'un nouveau couple et celle de la nécessité d'une réorganisation conséquente* ». On se rend compte alors que les intérêts de l'enfant et ceux du nouveau couple ne sont pas pareils. En effet, ce dernier souhaite recréer rapidement une famille idéale dans laquelle l'enfant et le beau-parent créent des liens forts. En revanche, l'enfant entre dans une période d'espoir d'une réconciliation entre ces deux parents. Il rentrera alors dans un sentiment, un conflit de loyauté qui le conduira à manœuvrer contre le nouveau couple.

La deuxième phase, la **négociation**, encourage les membres à concilier les besoins personnels, conjugaux et familiaux pour créer un système nouveau et une place acceptable en son sein. La remise en question de l'existence de la nouvelle famille n'est plus au centre des discussions. Selon G. Marino & F. Fortier (1990), « *Les arrangements du début sont peu à peu soumis à la critique, négociés puis remplacés par des solutions plus définitives, parce que mieux adaptées au contexte de la famille recomposée* ». Après cette phase, l'établissement d'un système familial viable apparaît et se dessine. Il reste alors à conforter et poursuivre son devenir familial durant la troisième phase, l'**élaboration**.

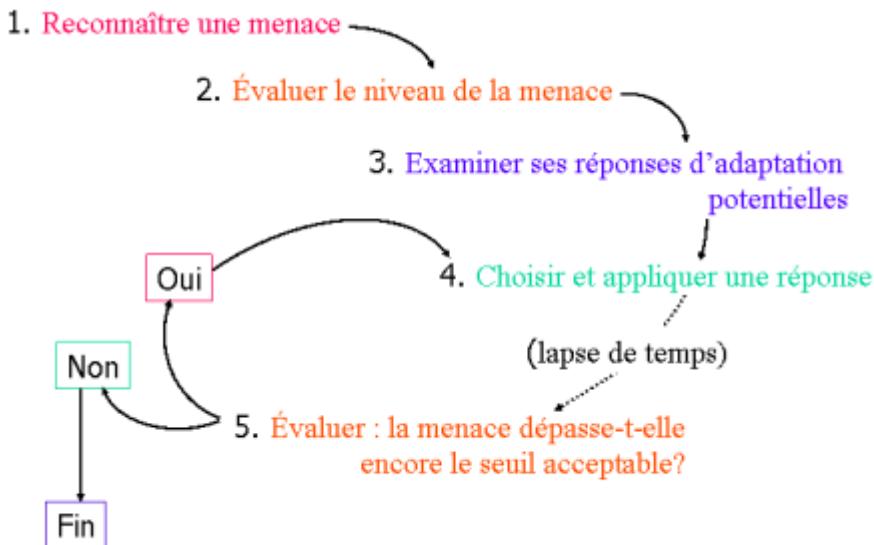
## b) Les stratégies d'adaptation

La complexité de l'humain ainsi que les influents internes et externes propres à chacun peuvent entraîner des réactions d'adaptation variables d'une personne à l'autre. La manière dont chacun s'adapte à des situations complexes est le reflet de notre personnalité et pourrait représenter certaines approches durables face aux expériences de la vie. (Université canadienne d'Ottawa, 2014)

Néanmoins, l'adaptation est un processus dont il est intéressant de comprendre le fonctionnement.

Comme la figure 2 ci-dessous l'explique, l'évaluation que chaque individu se fait de la menace l'incitera à réagir via un mécanisme (" choisir et appliquer une réponse "), une stratégie qui lui est propre et qui va lui permettre de se défendre face à la menace.

Figure 2 — Processus d'adaptation



Université canadienne d'Ottawa (2014)

L'Université canadienne d'Ottawa (2014) étaye les différents mécanismes que peuvent utiliser l'individu pour s'accommoder à diverses conditions stressantes. Tout d'abord, il existe deux types d'adaptation : le passif et l'actif. Le premier consiste à éviter le problème en utilisant une stratégie de fuite par exemple et le second, au contraire, à le confronter en entrant en conflit ou en essayant de s'adapter.

Plusieurs chercheurs font également la distinction entre les stratégies d'ordre « pratiques (qui visent à faire face à la situation) et les stratégies cognitives (qui visent à maîtriser les symptômes de détresse émotionnelle qui font surface), couramment appelées respectivement "adaptation comportementale" et "adaptation émotionnelle" ».

### 2.3.3 Les freins, les complications

Alors que les différentes difficultés présentées dans le chapitre de *la perspective développementale* (cf. p.23) apparaissent lors d'un stade en particulier, les complications détaillées ci-dessous peuvent se manifester tout au long du développement de la famille recomposée. Ces dernières peuvent avoir un impact fort sur la manière dont s'adaptent les parents et beaux-parents, mais également l'enfant à une homogénéité et une structure familiale.

#### a) Le conflit de loyauté

« *Le conflit de loyauté peut se définir comme un conflit intrapsychique né de l'impossibilité de choisir entre deux situations possibles, ce choix concernant le plus souvent les sentiments ou ce que nous croyons en être, envers des personnes qui nous sont chères.* » (Buffet, 2014)

Dans une recomposition familiale, et d'autant plus si la séparation des parents était conflictuelle, l'enfant peut se retrouver dans un conflit de loyauté. Les parents, inconsciemment ou non, font sentir à l'enfant qu'il doit choisir entre ses deux géniteurs. « *Quand il se sent tenu de choisir entre l'un ou l'autre, quand il a le sentiment qu'aimer l'un constitue une trahison à l'égard de l'autre, il se trouve littéralement tirailé, déchiré, ne sachant plus à qui s'en remettre.* » (Affaires familiales et droits des enfants, s.d.)

### b) La coalition

« *La coalition ne peut qu'être nocive en ce qu'elle envenimera nécessairement les relations.* » (Marino & Fortier, 1990, p.126)

Selon Malagoli Togliatti, Lubrano Lavadera, & Franci (2005), « *la coalition se réfère à l'union de deux personnes au détriment d'une troisième. L'un des parents établit une alliance rigide avec l'enfant contre l'autre parent. Dans les familles séparées, l'on observe plus souvent une coalition mère-enfant et l'exclusion du père.* »

Une coalition possible est celle qui lie l'enfant avec l'autre parent et qui se ligue ensemble contre le nouveau couple. L'encouragement du parent à contester les règles, les exigences et à s'opposer à l'autorité parentale du beau-parent et de l'autre foyer va considérablement influencer le bien-être de l'autre couple et du coup la manière de se comporter de l'enfant.

Également, la coalition peut se repérer entre le parent du nouveau couple et l'enfant contre le beau-parent qui, malgré lui, n'arrive pas à correspondre à leurs attentes. Cette situation est souvent due au fait que l'enfant n'accepte pas bien cette nouvelle famille ce qui peut mener le beau-parent au découragement ou à sa démission. (Marino & Fortier, 1990, p. 126)

### c) La triangulation

La triangulation peut être identifiée sous plusieurs formes et provenant soit du/des parents soit de l'enfant. Marino & Fortier (1990) expliquent tout d'abord les différentes formes que la triangulation peut prendre de la part des parents. Ils parlent alors de : *l'enfant témoin* que les parents mettent à la place du juge et on lui demande alors de décider qui a raison et qui a tort ; *l'enfant messager* qui « *devient la cible de la frustration et de l'agressivité adressée à l'expéditeur, tandis qu'on le charge de transmettre les revendications, reproches, récriminations ou insatisfactions* » (Marino & Fortier, 1990, p. 124) ; *l'enfant otage* qui devient alors « *le pion dont on se sert pour marquer des points et gagner la bataille* » (Marino & Fortier, 1990, p. 124) par exemple en le punissant lui par rapport à une erreur soi-disant commise par l'autre parent ; et pour finir, *l'enfant terrible* que le nouveau couple (dans la plupart des cas) place en tant que responsable de leurs insatisfactions ou de leur mal-être au vu de son attitude dysfonctionnelle.

Le poids de ces charges sur l'enfant peut avoir des conséquences très graves et peut faire rentrer l'enfant dans des schémas bien plus problématiques sur la longue durée.

Également, il existe une triangulation possible de la part de l'enfant envers ses parents et/ou beaux-parents. Dans un contexte familial nucléaire, l'enfant sait déjà à quel parent demander tel privilège ou telle demande pour accéder plus facilement à sa requête. Dans un contexte de séparation et/ou de recomposition familiale, l'enfant utilisera le fait qu'il est plus difficile pour les parents d'obtenir toutes les informations surtout dans le cas où la relation entre le couple est compliquée ou conflictuelle (Deslauriers, 2016). Cette triangulation permettra à l'enfant d'obtenir plus facilement ce qu'il souhaite, mais peut également mettre les parents dans des situations conflictuelles entre eux, car ils auront l'impression, dans le cas où ils prennent connaissance de ces actes, que l'autre parent contourne leur autorité.

On remarque également une triangulation possible de l'enfant envers le nouveau couple. Il sera tenté de manipuler le beau-parent qui essaye tant bien que mal de se faire une place pour obtenir ce qu'il veut en utilisant les dires de son parent biologique : « *Maman a dit que je pouvais !* » ; « *On a toujours fait comme cela dans la famille* » ; « *T'es pas mon père/mère !* » Cette forme de triangulation mettra le beau-parent dans une situation compliquée, car il sera partagé entre ses valeurs et croyances et l'envie de s'intégrer dans la vie et les règles déjà mises en place par l'autre parent.

#### d) Le syndrome d'aliénation parentale

Ce syndrome est décrit pour la première fois il y a plus de trente ans par R. Gardner comme étant « *le dénigrement inobjectif et passionné du parent contesté [...] et de ses alliés par l'enfant, sous l'influence déterminante du parent chez qui se passe la vie quotidienne [...] et de ses alliés* (Hayez & Kinoo, 2005, p.158) ». R. Gardner réexplique le concept d'aliénation parentale en 2001 de manière plus détaillée en expliquant qu'il est « [...] le refus injustifié de l'enfant de fréquenter un parent (dans la plupart des cas, celui qui n'a pas la garde) ; ce refus se présente sous la forme d'une campagne de dénigrement intense et injustifiée, qui résulte d'une programmation directe et indirecte du parent aliénateur et du rôle actif de l'enfant dans cette programmation. » (Gardner, 2001, cité par Malagoli Togliatti, Lubranno Lavadera & Franci, 2005, p. 144)

Au long terme, les effets psychologiques sur l'enfant sont multiples :

- Plus l'enfant grandit plus il pourra se rendre compte de son inobjectivité. Malgré cela, il continuera, dans la plupart des cas, à mettre à l'écart le parent contesté. « *Cette prise de conscience est au moins partielle et intuitive, mais l'enfant continue néanmoins souvent à dénigrer [...] par conformisme prudent ; mais alors, il se sent secrètement coupable de sa trahison* (Hayez & Kinoo, 2005, p. 161). » Du fait que son sentiment de culpabilité

envers le parent contesté augmente, l'enfant peut chercher, dans certains cas, à s'infliger certaines souffrances et son plaisir de vivre diminué.

- Selon Hayez & Kinoo (2005), la construction de l'identité de l'enfant est plus difficile. Il se trouve dans un schéma où il est difficile ou non-avouable d'être fier du parent mis à l'écart et peine à s'identifier surtout lorsqu'il est du même sexe que ce parent-ci.
- Hayez & Kinoo (2005) parlent également de l'évolution dite " caractérielle ". Les différentes stratégies de haine, d'irrespect, de violence, de refus d'autorité exercés par l'enfant et le parent contre le parent contesté peuvent, dans un deuxième temps, se retourner contre le parent avec qui l'enfant était en coalition.
- Pour finir, lorsqu'un enfant se trouve dans un schéma d'aliénation parentale, il est rare qu'il reprenne contact avec le parent aliéné lorsqu'il sera jeune adulte ou adulte.

*« Nous avons constaté pour notre part que c'est lié à la passivité soumise ou à la haine active que le jeune a exprimée les années précédentes. Plus il a été actif et en colère, moins il lui sera facile de penser qu'il pourrait se réconcilier [...]. »*  
*(Hayez & Kinoo, 2005, p. 161)*

L'adaptation dans une famille recomposée n'est pas simple et nécessite un certain temps afin de permettre aux différents membres de mieux collaborer et d'accepter le changement. Parfois, les complications apparues prennent une place importante au sein du nouveau foyer et la participation d'un intervenant social est nécessaire. Comment intervenir dans un contexte particulier tel que la recomposition familiale ?

## 2.4 Intervention dans les familles

Il incombe alors de prendre en compte les différentes phases d'adaptation dans lesquelles les familles se trouvent au moment de l'intervention (cf. p.23) et les complications que peuvent être issues de la recomposition familiale (cf. p.25). En effet, grâce à mes recherches, je me suis rendu compte que les manières d'intervenir sont différentes selon les problématiques.

*« Pour avoir une vision éclairée, le praticien devrait d'abord garder à l'esprit que toute famille recomposée traverse une période de transition pouvant [sic] s'étendre sur quelques années* (Marino & Fortier, 1990, p. 114) ». L'intervenant devra tout d'abord s'intéresser à la problématique rencontrée pour permettre à la famille recomposée d'avancer (cf. p.23).

*« L'attitude du praticien à l'égard de la rupture et de la recomposition aura en effet une influence décisive sur l'efficacité de son travail. S'il perçoit ces évènements d'un œil tragique plutôt que de les voir à l'origine d'une transition demandant certaines adaptations, il sera moins en mesure d'aider la famille à surmonter les*

*défis qu'elle rencontre. Son intervention risque même de retarder ou d'empêcher l'adaptation » (Marino & Fortier, 1990, p. 114).*

#### 2.4.1 Intervenir en fonction des phases d'adaptation

##### a) Au stade d'acceptation

C'est à ce stade que les éducateurs ou les professionnels de l'éducation se retrouvent confrontés à des familles qui se plaignent et se questionnent sur l'hostilité des beaux-parents ou des enfants. Les difficultés qui apparaissent font surgir d'importantes déceptions familiales et conjugales.

*« La sous-estimation des difficultés d'adaptation relatives à la relation beau-parent—enfant et la méconnaissance des véritables motifs derrière l'attitude de l'enfant favorisent l'escalade des conflits. » (Marino & Fortier, 1990, p. 120)*

Marino et Fortier (1990) mentionnent également que ces difficultés peuvent être amplifiées lorsque l'enfant est dans la période adolescente et se rebelle contre l'autorité. Cette rébellion entretient l'incompréhension mutuelle entre le beau-parent et l'enfant et ne quitte pas la perte que ressent l'enfant par rapport à la structure de sa famille biologique.

Le travail de l'éducateur lors de l'intervention dans une famille qui se situe à ce stade d'adaptation sera de dénoncer « *les mésattributions nuisibles en prêtant une intention positive à tous ceux qui sont concernés. Le mythe de l'amour instantané sera contré par une vision plus réaliste et les pertes seront reconnues* » (Marino & Fortier, 1990, p. 120). Il sera essentiel alors de permettre à la famille de rentrer en négociation et de les aider à s'adapter aux autres. L'intervention de l'éducateur sera également de consolider le nouveau couple, car il se trouve être vulnérable et fragile. Il sera donc nécessaire de favoriser la légitimité du couple en permettant à la famille de dépasser les frustrations et les conflits de loyauté de chacun.

##### b) Au stade de négociation

Le premier niveau du système étant consolidé lors du premier stade, les époux pourront aller de l'avant et les enfants devront se résigner à accepter l'autorité et la légitimité du couple au vu de sa stabilité.

Il sera alors important de régler les conflits entre les différents membres de la fratrie. « *Ils devront être accueillis comme le signe d'un désir d'engagement plus profond.* » (Marino & Fortier, 1990, p. 120)

Marino et Fortier (1990) expliquent également que dans la plupart des cas, c'est le beau-parent qui engage un mouvement de changement, car il sera confronté à un sentiment d'impuissance éducative ou de difficultés à communiquer, à faire entendre ses idées (styles éducatifs, règlement familial, méthodes d'application des règles avec les enfants, etc.).

Le premier rôle de l'éducateur, à ce stade, consiste à permettre à la famille de « *se détacher de l'objet de leurs mésententes pour s'intéresser aux questions plus fondamentales qu'elles suscitent* » (Marino & Fortier, 1990, p. 120). Il sera alors fondamental de prendre en considération les besoins affectifs, éducatifs et développementaux des enfants et la cohérence et les besoins conjugaux du couple. Vient alors une deuxième fonction pour l'éducateur : celle d'engager la négociation et de favoriser les compromis équitables et adaptés. Cela permettra de rétablir la " frontière intergénérationnelle " qui s'est trouvée floutée par les changements dus à la recomposition familiale.

### c) Au stade d'élaboration

Les éducateurs et travailleurs sociaux se retrouvent moins confrontés à des familles étant au stade d'élaboration notamment du fait qu'ils ont déjà surmonté les deux premiers stades et que les difficultés les plus importantes ont pu être réglées.

Malgré cela, Marino et Fortier (1990) remarquent que l'adolescence peut remettre en question l'ordre et la stabilité de la famille et donnent des exemples qui déstabilisent la famille : « *un départ fracassant pour aller vivre chez l'autre parent, la dénonciation du divorce, l'expression d'une souffrance attribuée à la recomposition, demande d'un changement de garde...* » La prétention d'une fugue chez l'autre parent par exemple, met, les parents dans une situation complexe et permet à l'enfant de s'affirmer contre l'autorité parentale.

Lors de l'intervention à ce stade, il est important pour l'intervenant de « *ne pas devenir complice d'une remise en question de la famille* » (Marino & Fortier, 1990, p. 123). Au contraire, il doit informer les parents quant aux différents besoins (quête de l'identité, lutte pour l'autonomie, affranchissement, etc.) d'un enfant à l'adolescence et les sensibiliser aux enjeux et défis éducatifs liés à cette période de développement.

#### 2.4.2 Intervenir lors d'une complication

Lors d'une complication ou d'un frein, l'intervenant se doit de l'identifier clairement et rapidement afin d'orienter sa pratique et faire preuve de perspicacité avec la famille.

Lors d'une triangulation, l'intervenant devra travailler sur plusieurs axes avec la famille. Tout d'abord, selon Marino et Fortier (1990), il devra permettre aux parents de dénouer au maximum le conflit qui les lie et réussir à négocier les formes éducatives et de valeurs pour l'enfant afin de clarifier le problème et les enjeux de la situation. Dans le cas d'une triangulation avec le beau-parent, il est nécessaire que le parent biologique donne la crédibilité nécessaire à son conjoint pour intervenir avec son enfant. Ensuite, un travail avec l'enfant peut être abordé. On tente alors de le sortir de sa culpabilité vis-à-vis de la séparation de ses deux parents et de ce sentiment qu'il peut briser les liens du nouveau couple en utilisant des stratégies telle que la triangulation. Ceci se faisant dans l'idée de lui expliquer que les adultes « *ne s'attendent pas à*

*ce qu'il trouve une solution à leur place et que ce n'est pas à lui de déterminer qui a tort ou raison »* (Marino & Fortier, 1990, p. 125).

En pratique, pour les intervenants sociaux, mais également pour les parents, il est important de verbaliser l'identification de la triangulation à l'enfant, en lui nommant l'interdit de le faire et en le sensibilisant aux conséquences possibles telle que la perte de confiance. Il sera alors important de permettre aux parents de se poser les bonnes questions telles que : Comment se fait-il que l'enfant ait cette possibilité de trianguler l'information ? ; comment améliorer la communication avec l'autre parent/le beau-parent ? ; qu'attendons-nous de l'intervention de l'éducateur ? ; etc. Une fois l'entente prise entre les parents, on pourra concevoir la forme de l'intervention et permettre aux parents de la mettre en place.

Ces différentes réflexions peuvent être adaptées pour la plupart des complications nommées au point 2.3.3 (cf. p.25). En effet, après l'identification du frein en question, il est important de l'expliquer à la famille pour créer une prise de conscience de la part des différents membres et notamment chez les parents/beaux-parents. Le travail se fait alors essentiellement avec le couple afin de leur donner les moyens d'induire un changement chez leurs enfants ou chez eux-mêmes.

### 3 Problématique

Dans ce chapitre, j'ai mis en lien les différents concepts élaborés dans le cadre théorique dans le but de faire ressortir les multiples enjeux sous-jacents à la problématique. C'est alors que j'ai pu développer une question de recherche représentant le fil rouge de mon enquête de terrain. Pour finir, j'ai formulé des hypothèses découlant de mes concepts théoriques et de la question de recherche que je vérifierai grâce à mon enquête de terrain.

La famille est un système composé d'individus s'influencant entre eux. Les liens entretenus par chacun vont modifier les relations et les perceptions des autres membres appartenant au même système. (Marino & Fortier, 1990, p.115) Plusieurs facteurs accordés aux parents vont influencer l'éducation qu'ils donneront à leurs enfants. Déjà inspirés par leurs propres parents, ils vont retransmettre ces éléments éducatifs (transmission intergénérationnelle) à leurs enfants, mais vont aussi se retrouver influencés par leur personnalité et par le pattern d'attachement parental. Il existe également des facteurs liés à l'enfant lui-même (son tempérament et son comportement) et à l'environnement dans lequel évolue le système (le niveau d'éducation, la relation conjugale). (Carat, Mallet, & Morice, 2013-2014)

La variabilité d'éducation entre les parents peut influencer le comportement adolescent et la cohérence familiale. Les relations peuvent varier également selon le style éducatif parental (Diana Baumrind , 1978, cité par Cannard, 2010). La création identitaire va être influencée par cette éducation tout comme la confiance en soi et l'estime de soi. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'importance de la famille et la manière d'éduquer les enfants pour comprendre le cheminement identitaire chez l'adolescent, car il fait partie d'un des contextes dans lequel ce dernier va s'appuyer pour se forger sa personnalité (Cloutier & Drapeau, 2008, p.189).

Dans le cadre d'une recomposition familiale, des éléments perturbateurs viennent s'ajouter aux difficultés liées à cette période de vie qu'est l'adolescence. Il existe bel et bien une probabilité qu'une transition familiale complique le développement des jeunes. Quand c'est le cas, cette période stressante peut engendrer des perturbations telles que l'agression, la désobéissance ou des comportements antisociaux (Cyr et Carobene, 2004 ; Hetherington et Kelly, 2002 ; Kelly, 2003 ; Saint-Jacques, Drapeau et Cloutier, 2000, cité par Cloutier & Drapeau, 2008, p.186). Des études montrent l'existence de différences entre l'adaptation des adolescents de famille séparée/recomposée et ceux ne l'ayant pas vécu, notamment sur le plan scolaire (performance, assiduité au travail, etc.), économique, social et physique, mais aussi à long terme. (Cloutier & Drapeau, 2008)

Tout changement conséquent demande un temps d'adaptation notamment pour les enfants et adolescents qui se retrouvent projetés dans une vie qu'ils n'ont pas choisie (Marino & Fortier,

1990, p. 116). Des complications peuvent alors apparaître comme le conflit de loyauté, la coalition, la triangulation ou encore le syndrome d'aliénation parental.

L'adolescent, de par son développement identitaire qui inclut son besoin d'émancipation et de relation égalitaire avec l'autorité va connaître plus de difficultés à accepter le nouveau parent et lui accorder du crédit que les enfants en bas âge ou de jeunes adultes.

En regardant de plus près, les études montrent que le genre des adolescents peut être un frein quant à l'adaptation dans la nouvelle structure familiale. Les garçons paraissent en effet plus sujets à accepter le beau-parent et créer un sentiment d'appartenance à la nouvelle famille. (Granger, Desrochers-boudreau, Laroche, & Cloutier, 1990, p. 52)

Les éducateurs se retrouvent fréquemment confrontés à des familles recomposées qui peinent à se forger un sentiment d'appartenance familiale et leur intervention doit être adaptée selon le stade d'adaptation dans laquelle la famille se trouve. L'intervenant social doit également prendre en compte que malgré des difficultés propres à chaque stade d'adaptation, des complications peuvent apparaître à n'importe quel moment de la reconstitution familiale. (Marino & Fortier, 1990)

Comme mentionné dans les paragraphes précédents, l'adaptation peut être complexe lors d'une reconstitution familiale. Pour vivre et s'adapter au sein du foyer, l'adolescent va utiliser certaines stratégies comme l'opposition au parent et/ou beau-parent. L'opposition peut se révéler sous plusieurs formes telles que le conflit ouvert, l'ignorance ou le rejet. A contrario, l'adolescent peut s'acclimater à cette nouvelle structure et accepter la présence de l'autre parent. Qu'en est-il réellement ?

### 3.1 Question de recherche

D'après la problématique et les enjeux de cette dernière, j'ai pu poser ma question de recherche. L'adaptation des enfants entre 10 et 16 ans dans une famille recomposée reste une thématique que je souhaite davantage approfondir.

Comme mentionné dans la première partie de cette recherche, les adolescents et pré-adolescents peuvent connaître, lors d'une reconstitution familiale, des difficultés à s'adapter au nouveau noyau familial. Aussi, la notion de l'identité personnelle peut être malmenée, car, comme nous le savons maintenant, la famille joue un rôle important dans cette recherche identitaire en période adolescente. Qu'en est-il réellement sur le long terme ? Comment les adolescents parviennent-ils à se forger une personnalité dans une famille recomposée ?

Ces réflexions m'amènent alors à la question de recherche suivante :

**Quelles sont les stratégies utilisées par les adolescents pour s'adapter dans une famille recomposée ?**

### 3.2 Hypothèses

À partir de mon cadre conceptuel et de ma question de recherche, j'ai formulé des hypothèses qui m'ont permis d'étayer de manière plus précise ma recherche de terrain.

1. L'adolescent crée une relation favorable avec le nouveau parent et s'identifie à ses valeurs.
2. L'adolescent entre en conflit avec le parent et/ou le nouveau parent ce qui lui permet d'être reconnu et considéré au sein de la nouvelle structure familiale.
3. L'adolescent ignore l'autorité du beau-parent afin d'évaluer sa stabilité et son implication au sein de la nouvelle structure familiale.
4. L'adolescent s'identifie uniquement à son parent non-gardien et se focalise uniquement sur lui.

## 4 Démarche méthodologique

Ce chapitre clarifie les aspects éthiques de ma recherche dans le cadre du travail de Bachelor. Il précise également le terrain d'enquête choisi et l'échantillon d'étude qui me permettra de répondre au mieux aux critères de ma recherche.

### 4.1 Terrain d'enquête

Après avoir formulé ma question de recherche et les hypothèses qui en découlent, j'ai pu me pencher sur le terrain d'enquête. Il me paraissait plus judicieux de m'intéresser à des familles valaisannes et ceci pour plusieurs raisons. Ma recherche ne vise pas à faire des comparaisons entre les lieux d'habitations (rural ou urbain), entre les cultures ou statut socio-économique mais elle s'intéresse à des expériences vécues par des familles sans critères sociaux préalablement définis.

#### 4.1.1 Échantillon d'étude

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai choisi d'interroger de jeunes adultes (23-28 ans) ayant vécu dans une famille recomposée durant leur enfance. En effet, ce profil d'interviewé était très intéressant pour mon travail, car, du fait de leur âge, ces personnes avaient le recul nécessaire pour parler de manière objective de leur vécu et de s'en souvenir en détail.

##### a) Profil des jeunes adultes sollicités

*Tableau 5 — Profils des jeunes adultes*

Noms	Genre	Âge lors de la recomposition	Garde à la mère (M) ou au père (P)	Genre du beau-parent	Lieu d'habitation
M.	Femme	12 ans	M	Homme	Sion
F.	Femme	10 ans	M	Homme	Lens
L.	Homme	12 ans	M	Homme	Martigny
A.	Femme	15 ans	M + P	Homme	Miège
K.	Homme	11 ans	M	Homme	Collombey
C.	Homme	10 ans	M	Homme	Ardon

*Données de l'auteure*

J'ai choisi de m'intéresser, dans le cadre de ma recherche, à de jeunes adultes ayant vécu leur adolescence avec un beau-père. Ce choix s'est fait de manière conscientisée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, je souhaitais faire des comparaisons entre les situations vécues et le fait de me concentrer sur un seul genre me paraissait plus approprié et propice à une bonne analyse. Aussi, nous entendons souvent parler de la "marâtre" et les difficultés liées à l'acceptation

d'une belle-maman. Il est alors intéressant de centrer ma recherche sur le genre le moins étudié et de pouvoir découvrir quelles difficultés les enfants ont rencontrées avec un beau-père et quelles stratégies ils ont utilisées pour s'adapter.

Également, le choix des personnes interviewées s'est orienté sur de jeunes adultes ayant vécu une recomposition familiale entre 10 et 16 ans. En effet, c'est durant cette période pré-adolescente – adolescente que l'acceptation de la recomposition familiale est la plus compliquée.

#### 4.1.2 Méthodologie de récolte de données

Le choix de la méthode a été réfléchi pour permettre une analyse plus fine et intéressante. En effet, de par ma question de recherche, il paraissait plus pertinent de recevoir les différents témoignages de manière qualitative plutôt que quantitative. J'ai donc porté mon choix sur l'entretien semi-directif.

J'ai donc créé une grille d'entretien<sup>1</sup> divisée en plusieurs items comprenant les objectifs qui me paraissaient importants de mettre en évidence durant les entretiens ou encore les questions de relance. Ces questions étaient formulées pour permettre de relancer les personnes interviewées tout en leur laissant la possibilité de s'exprimer de manière libre. Il était très important pour moi de permettre aux personnes de laisser parler leurs souvenirs, leurs ressentis et émotions ainsi que la chronologie des faits et également de ne pas perdre de vue mes objectifs. De par la clarté de la grille et la réflexion menée pour la réaliser, je remarque que la récolte des données a été bien plus grande qu'espérée.

##### a) Risques et difficultés

Premièrement, à certains moments il peut paraître compliqué d'être à l'écoute de l'autre et de ne pas perdre de vue ses objectifs. Pour ce faire, j'ai créé des indicateurs à cocher lorsque le sujet avait été abordé. Cela m'a permis d'accueillir la parole de l'autre de manière adaptée et chaleureuse. Aussi, je me suis entraînée à utiliser ma grille d'entretien au préalable ce qui m'a permis de modifier certains items et d'adapter mon fonctionnement.

Deuxièmement, le lieu choisi pour les entretiens est très important, car il est nécessaire d'avoir un endroit sécurisant où les personnes se sentent à l'aise pour parler de leur vie privée. J'ai donc mis l'accent sur l'accueil afin de les mettre en confiance. Étant donné que j'enregistrais mes entretiens afin d'en récolter les données par la suite, un lieu calme et adapté était de mise.

---

<sup>1</sup> Annexe 1

Troisièmement, du fait que les entretiens sont réalisés de manière semi-directive cela peut entraîner une certaine subjectivité. Il a donc été nécessaire pour moi de porter mon attention sur ma manière de retranscrire les propos émis et la façon dont je les utilise dans mon travail.

### b) Aspects éthiques

Dans ce travail et de manière plus ciblée, au cours des entretiens, je me suis engagée à respecter certains aspects éthiques fondamentaux :

- Les personnes interviewées dans le cadre de mon travail de Bachelor ont consenti de manière libre et éclairée à y participer ;
- Je garantis la confidentialité et l'anonymat des personnes interviewées dans le cadre de mon travail ;
- Je n'utiliserai pas les données relevées à d'autres fins que celles liées au travail de Bachelor ;
- Je m'engage à faire preuve de non-jugement vis-à-vis des personnes interviewées ;
- Je protègerai les données récoltées et les détruirai à la fin du processus HES de travail de Bachelor.

#### 4.1.3 Méthodologie d'analyse de données

Tout d'abord, il a été nécessaire de retranscrire la totalité de mes entretiens. En effet, cela m'a permis de tirer certaines réflexions mais m'a surtout permis de revivre l'entretien avec de la distance quant aux propos émis.

Cette transcription m'a été utile également lors de l'analyse. J'ai choisi de traiter les données en fonction de ma grille d'entretien et des différents items. Ce fonctionnement m'a permis de m'y retrouver et de ne pas perdre des données. J'ai donc pu analyser les différents entretiens de manière complète.

## 5 Analyse et interprétation des résultats

Les différents entretiens réalisés ont permis de faire ressortir les différents vécus de six familles valaisannes à la période de l'adolescence dans le cadre d'une recomposition familiale. Pour me permettre une analyse plus précise et approfondie, j'ai choisi, dans un premier temps, de faire émerger les thèmes principaux liés à mes hypothèses. Après avoir analysé les réponses obtenues par les jeunes adultes, j'ai pu répondre à mes hypothèses et savoir si elles correspondaient au vécu de ses derniers.

### 5.1 Relation au beau-parent

La relation avec le beau-parent est complexe et ne peut pas se limiter à des types de relations. D'après les dires des personnes interviewées, la relation évolue, de manière positive ou négative, et est réajustée pour permettre aux deux partis de s'adapter. En effet, comme le souligne G. Marino & F. Fortier (1990, p.125), « *Les arrangements du début sont peu à peu soumis à la critique, négociés puis remplacés par des solutions plus définitives, parce que mieux adaptées au contexte de la famille recomposée* ». Il se trouve que dans certaines familles comme celle de C. les représentations idéales de cette recomposition entraînent des déceptions lors de l'évolution de la relation : « *Au début on lui a demandé si on pouvait l'appeler papa [...]. C'est dès que mes petits frères sont arrivés que ça a beaucoup changé [...]. Il faisait une monstre différence entre ses enfants et les enfants de ma mère du coup, franchement, elle a toujours pris ma défense pour ça.* » Au contraire, les aprioris rencontrés au départ peuvent être rapidement oubliés comme pour A. : « *Au début, on ne voulait pas trop lui parler, tout simplement. [...] Et après lui aussi, je pense qu'il a fait pas mal d'effort. Il a aussi compris le truc [...] Je me rappelle une fois, il appelait au téléphone pour moi, par exemple, pour un rendez-vous, un truc... Il disait "mais c'est ma fille"* ».

L'étude de Scarr et McCartney (1983, cité par Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart, 2015, p.171) explique que le tempérament de l'enfant influence aussi l'éducation que leur offrent les parents : « *[...] Un enfant au tempérament plaisant encouragera de manière inconsciente les géniteurs à échanger et interagir avec ce dernier* ». En lien avec cette théorie, nous remarquons que les adolescents avaient des attentes différentes l'un de l'autre envers leur beau-père respectif. Certains adolescents attendaient de lui qu'il reste à l'écart de leur éducation tandis que d'autres expriment la chance d'avoir eu un beau-père impliqué dans leur quotidien. A. explique que la position en retrait qu'a adoptée son beau-père lui a permis de s'acclimater plus facilement à lui : « *Après, lui aussi, je pense qu'il a fait pas mal d'efforts. Il a aussi compris le truc [...] Par exemple, lui, il ne m'a jamais donné d'ordres* ». A contrario, M. dit : « *Enfin voilà, pour moi c'était vraiment mon papa, j'avais deux papas. Ouais je ne sais pas, j'aurai été*

*incapable de choisir, si on m'avait demandé, entre mon vrai père et J.<sup>1</sup> ». K., quant à lui, de par l'absence quotidienne de son papa explique : « Ma maman a retrouvé quelqu'un, donc mon beau-père, que je considère comme mon père en fait... Quand je dis mon père je parle de lui, je ne parle pas du tout de mon père biologique ».*

Quand on parle de relation, on parle de respect. D'après Cloutier, Richard et Drapeau (2008, p. 189), l'adaptation des enfants dans n'importe quelle structure familiale sera influencée de manière puissante en fonction de la qualité relationnelle entre les parents et leurs enfants. Mais qu'en est-il vraiment dans ces familles interrogées ? M. explique que dans son cas, le respect était omniprésent dans sa relation avec son beau-père : « En fait à J. j'expliquais vraiment tout, je n'avais pas de filtre. Je le respectais autant que mon père, jamais je ne me serais permise qu'un jour qu'il m'engueule je lui dise "t'es pas mon père" ». Dans le cas de C., la situation était tout autre. Il explique d'ailleurs : « Je l'évitais, on ne se parlait pas. Quand on se parlait on se gueulait dessus. [...] Et puis dans les deux sens. Moi je ne faisais rien qui aille et lui non plus. On ne pouvait pas se voir ».

## 5.2      **Craintes et besoins de l'adolescent dans la nouvelle structure familiale**

Il est alors intéressant de poser son regard sur les craintes et les besoins des adolescents vivants en famille recomposée. D'après les récits recueillis, les expériences sont diverses et variées mais les adolescents interrogés, sauf L. qui n'a pas ressenti ce besoin-là, se rejoignent sur le fait que lors d'une transition telle qu'une reconstitution familiale, il est important de se sentir entendu et compris par rapport à ses besoins et ses craintes. Mais quels étaient-ils ? Selon D'Amore, S. (Les nouvelles familles. p. 213), « *lors de la séparation des parents, l'enfant doit évidemment faire le deuil de la famille " idéale ", composée de son père et de sa mère, mais pas seulement. En effet, il doit accepter le fait de ne plus vivre dans le quotidien d'un couple parental. Ce deuil doit se faire lors de l'apparition d'un problème précis et du besoin de s'adresser à un parent en particulier par exemple, la maman pour les premières menstruations ou le papa pour une bagarre avec un copain de classe.* » K. rejette cette théorie-là en exprimant son besoin de retrouver un père au sein du foyer : « *Ouais dans un premier temps, c'était un père. Quand j'avais que ma maman, même qu'elle faisait un super job, c'était important d'avoir un autre point de vue. Je le dis maintenant mais avant je ne sais pas, il me manquait une personne pour jouer au foot, il me manquait cette personne pour regarder un film un peu violent que ma maman me laisserait pas regarder, pour t'acheter des consoles... tu vois c'est ça quand t'es petit.* » et il rajoute à cela qu'il souhaitait le calme à la maison mais aussi « *que ma maman*

---

<sup>1</sup> Beau-père de M.

*soit heureuse. [...] , car si elle est heureuse moi je le suis aussi, tu vois. Si tout va bien à la maison et que tu rentres à la maison et que tu ne la vois pas pleurer, toi aussi tu es bien. » M. parle également de ses besoins liés au bonheur de sa maman : « Bon moi clairement mon plus gros besoin c'était de voir ma mère heureuse. Je la voyais tellement souffrir et tellement pleurer que c'était peut-être égoïste de ma part mais je voulais qu'elle arrête de pleurer, qu'elle arrête d'être triste. [...] Je n'étais pas capable de penser à moi à cette période. J'avais tellement l'impression de devoir épauler ma maman qui souffrait tout le temps. [...] J'avais le besoin d'être heureuse ça c'est clair et j'avais besoin peut être de sentir du soutien. Je recherchais ça, et c'est ça que j'ai eu avec J. ». L., de son côté, exprime plutôt le fait qu'après la recomposition familiale, il ressentait le besoin d'être libre : « Bah je pense que j'avais surtout besoin de liberté. Chose que j'ai eue, parce que je...tu sais des fois les parents ils laissent pas les enfants sortir [...] Et là je n'avais aucune limite. » M. quant à elle, rejoint L. sur le fait qu'être indépendante et libre était primordial à cette époque : « Tu as envie de prouver que tu peux être indépendante, que tu n'as besoin de personne et voilà. [...] Être forte. J'avais pas du tout envie d'être faible. ». F. quant à elle explique avoir souffert du manque de communication autour de ses besoins et de ses craintes lors de la période adolescente : « Je pense que ouais l'écoute... Que l'on prenne en considération peut-être plus mes besoins, mes envies en fait. [...] Je ne me sentais pas comprise ». Elle dit avoir de la peine à transmettre autour de ses émotions et ressentis et qu'elle a tout gardé en elle sans se sentir le droit de s'exprimer : « [...] Je pense que, enfin euh, comme j'avais été voir un psy quand euh ben, j'ai eu l'anorexie, je sais que l'anorexie était liée à ça. C'est que je cherchais l'attention de ma maman par rapport à mon beau-père. [...] Je pense que le fait, et ben justement que j'ai eu l'anorexie, c'est parce que j'ai beaucoup gardé pour moi [...] »*

Les parents seront influencés par plusieurs facteurs qui le conduiront à se comporter d'une certaine manière avec l'adolescent. Comme le souligne Roskam, Galdiolo, Meunier, & Stiévenart (2015, p.135), les parents et beaux-parents tendent vers une éducation qui correspond à leur personnalité, à l'éducation reçue par leurs propres parents ainsi que leur pattern d'attachement parental. Malgré cela, les adolescents ressentent le besoin d'être entendu lors de cette recomposition. Être entendu et se sentir entendu n'est pas pareil. Qu'est-ce qui fait que les adolescents interrogés se sont sentis entendus ou non ? Les jeunes adultes expliquent :

K. exprime le fait que son beau-père était très présent pour lui et également très compréhensif, à l'écoute de ses besoins. Il explique que cet homme était son beau-père mais également son ami. Cet aspect-là lui a permis de créer un lien de confiance basé sur le non-jugement : « *Il était super ouvert [...], car il me disait que c'était très important de garder, d'essayer de garder une relation avec son père, qu'elle soit bonne ou mauvaise, car ça reste ton père. Ça montre vraiment qu'il avait de la bonne volonté et qu'il voulait le meilleur pour moi [...].* » M. partage aussi l'opinion que le rôle joué par son beau-père était celui d'un confident, d'un ami en même

temps que celui d'autorité : « *Je pouvais me confier à lui, en fait c'était mon confident. Comme un peu mon meilleur ami, mais c'était mon beau-père. [...] J. avait ce double rôle où il avait le rôle doux mais aussi le rôle d'homme.* » A. parle également de manière positive de la place qu'a pris son beau-père : « *Je n'ai pas l'impression qu'il a... je pense qu'il a compris que nous, on voulait pas non plus qu'il prenne ce rôle de père. Je pense justement qu'il a compris, il n'a pas forcément la relation. Il nous a laissé venir et a un peu accepté ce que nous nous vivions et ce que nous voulions comme relation.* » En revanche, F. raconte que le passage de la recomposition était difficile pour elle, car elle n'a pas eu l'occasion de donner son point de vue et d'être entendue sur ces craintes : « *Après c'est vrai, très souvent ma maman elle était du côté à mon beau-père. [...] Enfin, ma maman n'a jamais demandé notre avis, c'était comme ça et c'était pas autrement, alors que c'était quand même un contexte familial qui était quand même particulier.* »

### 5.3 Place des valeurs du beau-parent dans la nouvelle structure familiale

D'après le recueil d'informations lié aux entretiens de ce travail, les manières de faire divergent. Certains, comme K. et C. ou L. expliquent que leur éducation était uniquement assumée par leur maman et que le beau-père n'intervenait pas au quotidien. Selon K. « *Il a jamais vraiment imposé quelque chose à la maison...* ». C. rajoute : « *Ouais je pense qu'il n'a pas joué un grand rôle dans nos éducations à tout le monde* ». L. complète également en disant : « *Il nous faisait quand même la remarque, mais il nous, enfin... plus dans le sens qu'un adulte fait à un enfant plutôt que ce qu'un père fait à un fils* ». D'autres jeunes adultes expliquent que le beau-père a pris une place privilégiée dans leur vie ainsi que dans leur éducation et ceci de manière complète comme pour les familles de F. et de M. qui sont d'ailleurs des exemples assez différents dans l'acceptation des valeurs de leur beau-père respectif.

Certains interviewés expliquent que c'est plutôt le beau-père qui s'est adapté à leurs propres valeurs tel que A. : « *Je pense qu'au début, je me disais plus que c'était à lui de s'adapter parce que lui, parce que nous on était déjà une famille et que c'était lui qui arrivait. Et que lui ben, il débarquait comme ça et je pense qu'au début clairement, je me suis posé la question. Et je pense que lui il s'est adapté [...] Bah nous on s'adaptait à la situation, mais je pense que lui il s'adaptait à nous quoi* ». M. exprime le même sentiment face aux valeurs et au style de vie de son beau-père. Selon elle, « *[...] il fonctionnait exactement comme nous. [...] En fait ma maman, au niveau des valeurs et de l'éducation, elle était pareille que J. donc c'est vrai que comme c'était notre maman et qu'elle nous a inculqué cela, c'était vraiment facile, en tout cas pour moi.* » Au contraire, F. exprime le fait que les valeurs de son beau-père ne correspondaient pas au style de vie auquel elle avait eu droit jusqu'à là et qu'il a été très difficile pour elle de

comprendre ses valeurs auxquelles elle devait s'habituer et adopter : « *Il prenait toute la place. [...] C'était comme, comment lui il voulait et c'était comme ça et ma maman a toujours suivi euh sa façon de vivre. Elle a, en fait ouais, elle a toujours suivi sa façon de vivre [...] J'ai pas l'impression que l'on a eu vraiment, entre guillemets, notre mot à dire, et puis de faire un peu comme nous on avait eu l'habitude de vivre avant. [...] C'était vraiment comme lui, sa façon de vivre et c'est comme ça. Et c'est vrai que des fois, j'avais l'impression que c'était chez lui et pas chez nous*

 ».

## 5.4 Stratégie d'opposition

Granger, Desrochers-Boudreau, Laroche & Cloutier (1990, p.52) expliquent que « *les adolescents veulent plus de pouvoir et sont plus provocants à l'égard des parents ou des nouveaux parents* ». Qu'en est-il pour les jeunes adultes rencontrés ? L'analyse des entretiens effectués en rapport aux éléments conflictuels de la recomposition familiale lors de l'adolescence relève plusieurs éléments.

Tout d'abord de manière générale, L., K., M., ne considèrent pas être entré en conflit ouvert lors de la recomposition. Ils estiment avoir beaucoup intériorisé les questionnements relatifs à la venue du beau-père et s'être adaptés. Ils expliquent aussi que dans leur cas, les conflits étaient liés à l'adolescence plus qu'à la recomposition familiale elle-même. L. en parle : « [...] Non il n'y a pas eu de conflit. Opposé euh sûrement, comme chaque adolescent qui ne comprend pas ce qui se passe [...]. » M. rajoute : « [...] pour moi c'était plus l'adolescence. Justement quand j'avais ses conflits, ils étaient souvent avec ma maman. [...] Mais justement j'allais me réfugier chez mon beau-père et lui avait toujours ce côté neutre. »

Par contre, F., C., et A. ont eu plus de peine à laisser la place au beau-père au sein de leur famille. F. explique : « *Je criais, enfin je... je m'opposais, ah ben je pense comme les adolescentes piquent un peu* ». A. dit aussi que la posture de son beau-père lors de conflit n'était pas adaptée selon elle et cela engendrait des conflits supplémentaires : « *Même si des fois je voulais rentrer en conflit avec ma mère tu vois... ou d'un coup on était, on s'engueulait ou ça avec ma mère, lui il s'interposait tu vois. Et moi ça, je ne supportais pas par exemple.* ». Pour finir, C. explique que ce qui était difficile pour lui était la légitimité de son beau-père à lui dire quelque chose et c'est souvent pour ces raisons-là que les conflits émergeaient : « *L'autorité d'une personne qui n'est pas mon père, ça ne passe pas. [...] Ouais ben à mon avis c'est parce que ce n'était pas mon père, pour moi il n'avait aucun droit sur moi en fait. Je sais que je vivais sous son toit, que c'était sa maison, sa voiture, ses chiens... On était chez lui quoi.* » Mais que recherchaient-ils à travers leur opposition ?

### 5.4.1 Finalité recherchée par l'adolescent

Toutes les personnes interviewées sont d'avis que le besoin d'être considéré, compris et reconnu dans la famille était important. F. dit : « [...] Je pense que ouais l'écoute, que l'on prenne en considération peut-être plus mes besoins, mes ouais mes, mes envies en fait ». C. consent : « J'aurai souhaité être considéré un peu plus ». L. explique aussi que dans son cas, son souhait de revoir ses parents ensemble le bloquait un peu dans sa relation avec son beau-père. Quant à C., lui explique plutôt que son opposition était liée au sentiment de ne pas avoir la place souhaitée auprès de son beau-père : « [...] Je voulais peut-être être plus son fils que ce que lui voulait. [...] Parce que ça se voyait qu'on était pas ses enfants et puis moi je voulais peut-être plus qu'il soit présent. [...] »

## 5.5 Le comportement ignorant

Nous pourrions penser que l'ignorance est utilisée par la plupart des adolescents lors d'une recomposition familiale, car elle est une technique, comme le conflit par exemple, qui permet d'évaluer la stabilité de la nouvelle personne. De par les entretiens effectués, je constate qu'un seul adolescent parmi les six avait utilisé cette manière de faire avec son beau-père. C. explique que les difficultés de communication et les attentes que chacun avait de l'autre ont divisé les deux parties : « [...] Comme je te disais, pendant un moment on se parlait plus du tout. Je ne voyais pas d'intérêt à discuter avec lui, on ne faisait plus rien, on partageait plus rien. [...] Je peux pas dire que c'était pour me protéger mais je ne sais pas, pour moi il ne m'apportait rien et les gens qui ne m'apportent rien je ne vois pas pourquoi j'essayerais de m'en rapprocher. Je pense que je voulais aussi tester sa manière de faire et savoir s'il allait continuer malgré cela. »

K. dit plutôt que l'utilisation du comportement ignorant s'est manifestée face à son père : « Oui, car lui il a fait sa recomposition de son côté mais pas de la bonne manière à mon avis. [...] En ce temps-là, il n'y a pas une seule fois où il a pu me dire "qu'est-ce que tu penses d'elle ? ". »

### 5.5.1 Évaluation de la stabilité et de l'implication du beau-parent

La plupart des jeunes adultes interrogés expliquent qu'ils n'ont pas testé la stabilité et l'implication du beau-père pour deux raisons principalement.

- C'est un élément qu'ils ont vérifié de suite par rapport à l'attitude du beau-parent au sein du foyer tel que le dit A. : « S'il avait voulu se barrer, il se serait barré et même plusieurs fois. [...] Même du fait que ma mère a essayé plusieurs fois de revenir vers mon père parce que, parce qu'elle n'arrivait pas à supporter de ne pas nous voir, tout ça. »

- Le fait que leur maman était heureuse et forte suffisait à réduire leur appréhension comme le signale M. lorsqu'elle dit : « *Je pense que je ne l'ai pas fait, car je voyais que ma maman était assez forte par rapport à ça et que là, plus jamais elle ne se laisserait marcher dessus* ».
- Les adolescents accordent de la crédibilité aux choix effectués par leur parent gardien. L. explique : « *Je pense que ma maman, elle avait déjà fait le test avant. [...] Ouais, je faisais confiance à ma maman. Si elle a changé de partenaire euh... c'était qu'il était au moins aussi bien que papa.* »

C. répond à cette question de relance en expliquant que ce qui l'a poussé à ignorer son beau-père est aussi lié au constat qu'il n'était pas stable et impliqué dans la famille : « *Ouais ben ça ça s'est vite vu quoi. Quand on voit que... quand je vois l'éducation qu'il a euh... enfin l'autorité qu'il a sur mes petits frères, je vois qu'il n'est pas du tout impliqué dans la famille.* »

Il était intéressant suite à ce constat de vérifier son idée de la position de sa maman face à cette situation. En effet, elle se retrouve au milieu d'un conflit et doit, malgré elle, se positionner. C. explique : « *Ben elle...pfff. Elle me comprend à 100% parce qu'elle voit très bien qu'il n'y a pas de lien avec lui. Ça elle a compris assez vite et du moment où elle a compris ça ben, elle comprenait que je ne voulais plus lui parler, plus le voir. Et ça ne la dérangeait pas plus que temps...* »

## 5.6 Le parent non-gardien

Lors d'une séparation et d'une recomposition, il se peut que l'enfant se retrouve au milieu d'un conflit parental. Il se retrouve alors confronté à deux parents qui se déchirent et qui le mettent volontairement ou non dans un conflit de loyauté ou une aliénation parentale. Ahrons & Rodgers (1987, cité par D'Amore, 2010, p. 188-191) qui ont décrit 5 typologies de réorganisation parentale après la séparation appellent cela "les ennemis furieux". Cette dernière n'est pas toujours facile à déceler — entre la perception des uns et des autres et la subtilité des démarches entreprises par les parents entre eux.

« *Nous avons constaté pour notre part que c'est lié à la passivité soumise ou à la haine active que le jeune a exprimé les années précédentes. Plus il a été actif et en colère, moins il lui sera facile de penser qu'il pourrait se réconcilier [...].* » (Hayez & Kinoo, 2005, p. 161)

Qu'en est-il lorsque l'on interroge de jeunes adultes valaisans ? Un premier constat en rapport direct avec le conflit de loyauté se retrouve auprès de M. qui explique : « *Quand notre papa a commencé à être plus présent, ma maman a commencé à envoyer des pics... mais à nous envers notre papa tu vois. On avait l'impression qu'elle avait envie qu'on le déteste au fait autant*

*qu'elle elle le déteste. [...] Elle nous dit " Vous vous n'avez pas connu ce que c'est de se faire tromper et d'aller le chercher " ». K., lui, assure que son parent gardien ne l'a jamais poussé à ne plus parler à son père mais que ce dernier a eu des agissements qui l'ont poussé à couper la relation de manière claire avec lui. Néanmoins, certains messages véhiculés et représentations actuelles que K. se fait de son père ne lui ont pas permis d'imaginer une réconciliation. Il explique par exemple : « Je ne veux plus rien savoir de lui donc c'est ignorer au point de couper les ponts » ou « c'est en grandissant que je me suis rendu compte qu'il n'était pas du tout le papa que j'idéalisais en fait ».*

L. et A. quant à eux expriment leur déception face au parent non-gardien : L. dit : « *J'étais un peu déçu parce que c'est ma maman qui a décidé de, enfin, d'arrêter la relation et mon père était d'accord. Il n'a même pas essayé de se battre, ou ... Il a complètement accepté sa décision.* »

En relation avec les propos de L., Ahrons & Rodgers (1987, cité par D'Amore, 2010, p. 188-191) explique que la manière d'agir de son père correspond à " la dyade dissoute ", ce qui signifie que le parent s'est désinvesti de l'enfant au lieu de rentrer dans une relation conflictuelle avec l'autre conjoint.

A. complète en disant : « *[...] Moi elle m'a fait beaucoup, ça m'a fait beaucoup mal au cœur parce que j'ai vu qu'au final je pense que c'est elle qui a, franchement c'est elle qui a eu le plus de peine au final dans ce, dans cette séparation.* »

F. parle de tristesse par rapport à la situation de son père : « *Ben j'avais justement cette impression, des fois, qu'il pouvait être blessé de la situation. J'avais l'impression des fois qu'il se sentait seul et puis qu'il était triste.* »

### 5.6.1 Identification à son parent non-gardien

Parmi les adultes interrogés, tous m'indiquent qu'une des personnes de référence est leur maman malgré le fait qu'elle ne soit pas unique parent gardien comme A. Cette identification à la même personne pour les six adultes pose question. Pour quelles raisons cela s'est-il passé ainsi ?

Concernant A. et F. qui sont des filles, expliquent que le fait de s'identifier à leur maman est directement lié au genre de cette dernière. Elles rajoutent que cela leur a permis de se sentir mieux comprises comme explique A. : « *Oui c'était ma mère et parce que mes problèmes de filles et parce que ben je ne sais pas. Il y a des trucs euh... mais même, je pense aussi qu'il y a des trucs qu'une fille dit pas à son papa. [...] Ben c'était quand même la personne à qui se confier.* ». F. rajoute : « *Ma mère [...] Parce que je pense que ben, pas pour tout, mais on a souvent ben le même caractère, pis peut-être, peut-être aussi parce que c'est une femme, pis je vivais plus avec elle.* »

Les garçons quant à eux (C., et L.) parlent plus de leur maman comme étant une référence en terme éducatif. C. dit : « *Ma maman. [...] Parce que c'est elle qui m'a éduqué. [...]. C'est elle qui m'aide, si j'ai le moindre souci je sais que je peux l'appeler, elle est là.* » L. explique aussi que sa maman a toujours été celle qui mettait un peu le cadre et l'éducation dans la famille : « *Je pense que c'est ce que ma mère disait qui avait le plus d'impact* ».

Pour finir, deux jeunes adultes (K. et M.) expriment le fait qu'ils s'identifiaient à deux personnes : leur mère et leur beau-père. Leur mère restait l'autorité comme pour les autres personnes interviewées mais ils s'identifiaient également à leur beau-père qui était devenu une ressource, un appui solide sur lequel s'appuyer. K. explique : « *Pour les valeurs et l'autorité c'est sans conteste ma maman et sinon pour parler comme ça, j'aime bien la vision de mon beau-père. J'ai un peu adopté sa vision un peu euh... lui est chef de brigade dans la police donc il doit apprendre à relativiser et moi j'aime bien... j'aime bien comme il voit les choses, comme il se détache.* » M. raconte également son besoin de s'identifier à un homme : « *En fait J. avait ce double rôle où il avait le rôle doux mais aussi le rôle d'homme. C'est un homme tu vois donc je pense c'était ce côté-là. [...] Par exemple, pour ma première relation, mon premier copain, j'avais 14 ans, j'en ai parlé à J. [...] Je pense que, en fait, je me dis ça peut-être maintenant, mais j'ai toujours eu beaucoup plus d'affinité avec les hommes. En fait, je pense que c'est lié au fait que l'homme je le rattache au fort, à quelqu'un qui est fort [...]. Et justement par rapport à ce que j'ai vécu, j'ai besoin de gens forts autour de moi [...].* »

Aucune des personnes interrogées ne me dit s'être rattachée à leur parent non-gardien, en l'occurrence leur père, lors de la recomposition. Il est donc intéressant de relever que, contrairement à ce que rendait possible Marino & Fortier (1990, p. 126), aucune des personnes rencontrées n'a créé une coalition avec le parent non-gardien.

## 5.7 Vérification des hypothèses

### 5.7.1 Hypothèse 1

*L'adolescent crée une relation favorable avec le nouveau parent et s'identifie à ses valeurs.*

Une relation est évolutive, elle se construit autour d'échanges et de partage. Celles connues par les jeunes adultes interviewés se veulent pour la plupart tournées vers du positif. En l'occurrence, uniquement deux personnes (une fille (F.) et un garçon (C.) m'ont indiqué avoir toujours de la peine à entrer en relation avec leur beau-père à l'heure actuelle.

Nous constatons également que les attentes entre les adolescents étaient différentes. Certains (K., L., M.) ont laissé la porte ouverte à une implication complète de leur beau-parent en terme éducatif et d'autres (C., A.) ont souhaité qu'il adopte une posture effacée face à leur éducation. Certains expriment également qu'ils n'ont pas eu le choix au vu de la place que prenait leur beau-père au sein de la famille (F.).

Quant aux craintes et aux besoins de l'adolescent durant cette période, étaient-ils entendus et compris par le beau-parent ? Dans le cas de ces six jeunes adultes, uniquement F. et C. expliquent que ce n'était pas le cas pour eux. En effet, F. explique que son beau-père a pris beaucoup de place dans la famille au quotidien et qu'elle n'a pas eu de place pour exprimer ses craintes. C., quant à lui, explique que ce qui lui manquait était un père et qu'il souhaitait être considéré par son beau-père au même titre que ses enfants biologiques, ce qui n'était pas le cas et qui n'a pas pu être entendu. Pour les autres interviewés, ils considèrent avoir eu un beau-père intéressé et attentif à leurs divers besoins. Ils expliquent également que l'adaptation de ce dernier à leur famille a été très appréciée et a permis une plus grande implication de chacun des membres.

Mon hypothèse comprend aussi la place prise par le beau-parent quant à l'éducation des enfants et l'identification de ses derniers aux valeurs du beau-parent. Pour le premier point, les constats faits sur le terrain sont homogènes en fonction des genres des personnes interviewées. En effet, les filles estiment que leur beau-père s'est impliqué au niveau de leur éducation et qu'ils ont pris une place importante à ce niveau-là (sans pour autant dire que ceci était approuvé par tous, comme F.). Les garçons quant à eux expliquent que ce n'était pas leur beau-père qui le faisait mais entièrement leur mère. Pour le deuxième point, trois jeunes adultes (M., K., L.) disent s'être non seulement accommodés aux valeurs de leur beau-parent mais s'y sont identifiés et font parti de leur vie actuellement. Quant aux trois derniers interviewés, A. explique que dans son cas, c'est son beau-père qui s'est habitué aux valeurs familiales mais trouve que les valeurs de son beau-père sont adéquates. F. explique qu'il était difficile pour elle, malgré l'obligation de le faire induite par son beau-père et sa mère, de s'adapter aux valeurs de son beau-père qui

ne correspondaient pas aux siennes. C. explique quant à lui que le peu d'implication de son beau-parent au sein du foyer ne lui permettait pas de s'identifier à quoi que ce soit le concernant. Tous les jeunes adultes assurent avoir eu une relation basée sur le respect avec leur beau-parent sauf C. qui explique que ses difficultés étaient liées notamment à l'absence de communication entre eux.

Nous constatons donc que :

- Les beaux-pères d'adolescentes ont pris une plus grande place dans leur éducation que ceux des adolescents malgré que deux d'entre eux (K. et L.) ont ressenti une implication de leur part au quotidien ;
- La relation entre l'adolescent ou l'adolescente et le beau-père était respectueuse pour cinq d'entre eux ;
- Les adolescents et adolescentes ayant créé une relation favorable et respectueuse avec leur beau-parent s'identifient aux valeurs de ce dernier ;
- Pour les adolescents et adolescentes (F. et C.) qui ne se sont pas sentis entendus dans leurs craintes et leurs besoins, la relation n'a pas pu être évolutive positivement, les attentes concernant leur beau-père étaient qu'il adopte une posture de retrait et ils ne se sont pas identifiés à leurs valeurs.

Par conséquent, **l'hypothèse est partiellement validée**, car elle est valable pour quatre des jeunes adultes interrogés. Néanmoins, elle démontre qu'il est nécessaire que le beau-père entende les besoins et les attentes de l'adolescent pour permettre une relation favorable au sein de la nouvelle structure familiale et influencer sur leur identification aux valeurs de ce dernier.

### 5.7.2 Hypothèse 2

*L'adolescent entre en conflit avec le parent et/ou le nouveau parent ce qui lui permet d'être reconnu et considéré au sein de la nouvelle structure familiale.*

Concernant cette hypothèse, il était important de vérifier les raisons des conflits apparus lors de la période adolescente. Étaient-ils liés à la recomposition familiale ou simplement à l'adolescence ? Les avis sont partagés chez les personnes interviewées. En effet, L., K., et M. considèrent davantage que les problèmes relationnels durant cette période étaient liés à leur adolescence. Ils expliquent avoir eu des pulsions rebelles mais n'entraient pas forcément en conflit avec le beau-père pour des motifs liés à la recomposition familiale. Néanmoins, ils reconnaissent avoir eu des difficultés d'acceptation de la nouvelle personne mais d'avoir intérieurisés leurs craintes. D'un autre côté, F., A., et C. estiment être entrés en confrontation directe avec leur beau-parent. Ils rajoutent que certains conflits, même liés à l'adolescence, reflétaient un mal-être lié aux divers changements familiaux.

Ensuite, il était judicieux de visualiser les besoins ressentis par l'adolescent lors de cette période, car ceci peut permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à cette transition. Plusieurs éléments ont pu être ressortis par les jeunes adultes interviewés :

- Besoin d'être entendu et compris (K., C., A., F., M.) ;
- Besoin d'avoir un père (K.) ;
- Besoin d'avoir du calme à la maison (K.) ;
- Besoin de voir sa maman heureuse (K., M.) ;
- Besoin de soutien (M.) ;
- Besoin de liberté/d'indépendance (L., M.) ;
- Besoin d'être forte (M.) ;
- Besoin d'être considérée par sa maman envers son beau-père (F.).

Après avoir pu analyser les besoins généraux des adolescents lors de la recomposition familiale, il était intéressant de comprendre la finalité recherchée par leur opposition dans le but de comprendre les enjeux pour l'adolescent lors de cette transition. Tous considèrent que les discordes, familiales ou liées à l'adolescence, avaient un même but premier : être considéré, compris et reconnu au sein de la famille. Les trois jeunes adultes à être entré en opposition avec leur beau-parent expliquent que c'était un outil qu'ils ont utilisé après avoir eu l'impression de ne pas être respectés dans leurs besoins. F. précise qu'elle ressentait un réel besoin d'être entendue et prise en considération dans ses envies et besoins par ce dernier. A. et C. rajoutent que les confrontations vécues avec leur beau-parent étaient en lien avec le fait qu'ils n'acceptaient pas la place que souhaitait prendre ce dernier dans leur éducation. Le conflit leur permettait de faire entendre leur voix par rapport à leurs envies et positionnements.

Aucun des trois jeunes adultes entrés en conflit avec le beau-parent n'estime que la stratégie de confrontation a fonctionné pour changer la manière d'être et de faire de leur beau-père.

Nous constatons donc que :

- Trois jeunes adultes (F., A., et C.) sont entrés en conflit avec leur beau-père pour des raisons liées à la recomposition familiale ;
- Tous admettent avoir eu des conflits en lien avec la période adolescente ;
- Leurs attentes et besoins généraux étaient divers et variés mais tous ont relevé le besoin d'être entendu, considéré, reconnu et compris par leur famille ;
- F., A., et C., étant entrés en conflit avec leur beau-père, relèvent que la confrontation était une conséquence au fait de ne pas se sentir respecté et entendu dans leurs besoins ;
- F., A., et C. concluent en expliquant que cette technique n'a pas changé le fonctionnement de leur beau-père par la suite.

Par conséquent, **l'hypothèse est validée** pour les trois adolescents étant entrés en conflit avec leur beau-père. En effet, cette confrontation était directement liée au fait qu'ils ne se sentaient pas entendus et compris par ce dernier au préalable. La confrontation était donc une technique utilisée pour se sentir reconnu et considéré au sein de la famille.

### 5.7.3 Hypothèse 3

*L'adolescent ignore l'autorité du beau-parent afin d'évaluer sa stabilité et son implication au sein de la nouvelle structure familiale.*

Le premier constat à faire vis-à-vis de cette hypothèse est qu'uniquement une personne (C.) a utilisé cette technique envers son beau-père.

Il est alors intéressant de comprendre les raisons qui l'ont poussée à ignorer l'autorité de son beau-parent. C. explique que l'usage de cette stratégie englobe plusieurs arguments relatifs à sa situation familiale :

- C. considérait que son beau-père n'avait rien à lui apporter en plus de ce qu'il avait déjà ;
- Il souhaitait tester sa manière de faire dans cette situation ;
- Il voulait tester sa stabilité en tant que beau-père et avec la famille ;
- Le constat de C. que son beau-père n'était pas suffisamment impliqué dans la famille l'a poussé à ignorer son autorité.

Au contraire, cinq personnes expliquent ne pas avoir remis en question l'autorité du beau-parent en utilisant l'ignorance et ceci pour trois raisons principales :

- La stabilité et l'implication de leur beau-père sont des éléments qu'ils ont pu vérifier de suite (A.) ;
- Les jeunes adultes ont constaté que leur maman était heureuse avec lui et cela leur suffisait (M.) ;
- Ils ont considéré que les choix faits par leur propre maman étaient les bons (L.).

Par conséquent, **l'hypothèse n'est pas validée**. En effet, uniquement un adolescent a utilisé cette méthode de fonctionnement envers son beau-père. Les raisons qui l'ont poussé à utiliser la stratégie d'adaptation ne sont pas directement liées à l'idée de vérifier l'implication de son beau-père (constat déjà fait au préalable) mais plutôt d'évaluer sa stabilité et son fonctionnement au sein de la famille notamment lors de situations complexes.

### 5.7.4 Hypothèse 4

*L'adolescent s'identifie uniquement à son parent non-gardien et se focalise uniquement sur lui.*

En préambule, il est intéressant d'identifier les difficultés relatives à la séparation et à la recomposition pour les personnes rencontrées dans le cadre de mon travail de Bachelor. Pour M. il a s'agit du conflit de loyauté entre sa mère et son père duquel elle a essayé de s'éloigner afin de ne pas impacter sur sa relation avec son parent non-gardien. Cinq jeunes adultes (A., L., C., K., M.) avouent, quant à eux, avoir été déçus par leur parent non-gardien de par son implication et son positionnement lors de la recomposition. F., de son côté, exprime sa tristesse par rapport à la situation de son père après la séparation.

Malgré ces précédents constats, les adolescents se sont identifiés à des personnes sécurisantes à leurs yeux. Qui sont-ils ?

La totalité des personnes interviewées (A., F., M., K., L., C.) a pu reconnaître que leur mère était leur personne de référence. Également, K. et M. me parlent de leur beau-père comme étant également une personne à laquelle ils s'identifient et avec qui ils ont créé un lien solide. Aucun n'a mentionné que leur père était une personne de référence pour eux.

Quelles sont les raisons qui ont fait que l'adolescent s'est plus identifié à l'une ou l'autre personne au sein de la famille ? Les jeunes adultes interviewés expliquent leurs critères :

- La mère :
  - Elle est une femme (A., F.) ;
  - Elle est la figure d'autorité (C., L., K., M., F.) ;
  - C'est elle qui a inculqué les valeurs et l'éducation (C., L., K., M. F.).
- Le beau-père :
  - Il est un homme et il représente donc quelqu'un de fort à ses yeux (M.) ;
  - Sa vision des choses, son style de vie est appréciable (K.).

Par conséquent, **l'hypothèse n'est pas validée**. Aucun des jeunes adultes interviewés ne se retrouve dans l'identification à leur père. Quant à A. qui vivait dans une famille avec la garde partagée, s'est tourné vers sa maman pour lui inculquer les valeurs et l'éducation plutôt que son père.

## 6 Partie conclusive

### 6.1 Réponse à la question de recherche

#### Quelles sont les stratégies utilisées par les adolescents pour s'adapter au sein d'une famille recomposée ?

Lors de la période adolescente, les jeunes doivent apprendre à se connaître, développer leur esprit critique, adopter leurs propres valeurs, construire leur identité... Les changements qui apparaissent tant physiquement que psychologiquement lors de cette phase engendrent des doutes et des perturbations au quotidien. « *L'adolescent doit parvenir à reconstruire son identité par la quête d'un nouvel idéal du moi, d'une image satisfaisante de lui-même lui permettant une certaine réassurance narcissique* » Kestemberg, 1962 cité par Cannard, 2010, p. 189). Alors que l'adolescent cherche à se construire, sa famille initiale se déconstruit. Comment vivent-ils ses imprévus et surtout, comment s'adaptent-ils aux changements familiaux ?

Mon analyse relève un réel besoin des adolescents d'être entendu et de s'identifier au contexte familial dans lequel ils évoluent au quotidien. Pour ce faire, et en particulier lors d'une recomposition familiale, ces derniers vont mettre en place certains moyens afin de permettre une meilleure adaptation à leur contexte de vie. Ce travail s'est intéressé à certaines stratégies que les adolescents ont utilisées pour s'adapter au sein de la famille et plusieurs ressortent dans l'analyse de mon travail :

- **L'accommodation :** Cela signifie que l'adolescent s'adapte au contexte, aux valeurs et aux conditions de la nouvelle structure familiale en s'orienter notamment sur des aspects plus positifs. En réalité, ceci a été observé auprès de quatre personnes (L., M., K. et A.).

« [...] Je faisais confiance à ma maman. Si elle a changé de partenaire [...] c'était qu'il était au moins autant bien que papa. » (L.)

« C'était l'apparition d'une nouvelle personne mais on remarquait pas qu'il avait un passé car rien ne montrait qu'il en avait eu un. En fait c'est aussi du fait que je voyais ma maman heureuse » (M.)

« Au début c'était difficile pour moi d'avoir un autre père et au final avec les années, il a eu un peu cette autorité [...]. Il a pris son rôle de père [...] si on veut bien. » (K.)

« [...] C'est juste que tu te rends compte que [...] c'était la personne que ma maman elle aimait, qu'elle était heureuse avec. C'était pas à moi de juger leur.... Enfin, que je n'avais pas le choix et que je faisais mieux de bien m'entendre avec [...]. (A.)

- **Le conflit familial :** Les jeunes entrent en opposition face à certains membres de la famille. Parmi les personnes interrogées, trois personnes (F., A., C.) expliquent que les raisons de ces conflits étaient liées à la recomposition familiale.

*« C'est que je cherchais l'attention de ma maman par rapport à mon beau-père ». (F.)*

*« Ça nous faisait tous mal au cœur pour mon père ». (A.)*

*« Parce que ça se voyait qu'on n'était pas ses enfants et puis moi je voulais peut-être plus qu'il soit présent [...] Je l'aurai peut-être plus accepté ». (C.)*

- **L'ignorance :** L'adolescent ne prend pas en considération l'autorité du beau-père au sein de la nouvelle structure familiale et évite de se retrouver en sa présence. Dans le cadre de mon travail, uniquement un jeune se souvient de son utilisation.

*« Je pense que je voulais aussi tester sa manière de faire et savoir s'il allait continuer malgré cela ». (C.)*

- **La fuite :** Cette stratégie correspond à l'idée de rester à l'écart de la famille gardienne psychologiquement (pas ou peu de considération ou d'identification aux valeurs, au rythme de vie, ...) ou physiquement et de se référant uniquement à son parent non-gardien. Cette stratégie n'a pas été utilisée par les jeunes interviewés dans le cadre de mon travail de Bachelor.

Aussi, il nous est alors possible de faire des liens entre le modèle d'adaptation présenté par l'Université canadienne d'Ottawa (2014) et notre recherche. En effet, l'étude explique qu'il y a deux types d'adaptation, le passif et l'actif. Des six personnes interrogées dans le cadre de ce travail, aucun n'estime avoir fui face à la « menace » ressentie et auraient donc utilisés le type d'adaptation actif.

Il est donc possible grâce à cette analyse de mieux comprendre les différentes stratégies utilisées par les adolescents ayant vécu une recomposition familiale.

## 6.2 Difficultés et limites

Le sujet de la recomposition familiale et de l'adaptation des adolescents est un vaste sujet et certaines difficultés et limites liées au thème ou à l'analyse sont apparues :

- Le nombre restreint : Ce travail a pris en compte six interviews de jeunes adultes valaisans ayant vécu en tant qu'adolescent dans une famille recomposée. De par la " micro " échelle étudiée, il n'est donc pas représentatif et ne cherche pas à tirer des conclusions applicables à toutes les familles recomposées.

- Le genre de beau-parent : Il a été nécessaire de faire des choix pour assurer une meilleure analyse des propos recueillis et le genre du beau-parent en était un. En effet, les différents jeunes adultes ayant participé à ma recherche ont vécu avec un beau-père.
- La perception : Le contenu de l'analyse présente des éléments issus de la subjectivité des personnes interviewées. En effet, ils résultent de la perception qu'ont les personnes interrogées sur la recomposition familiale et ses enjeux — leur honnêteté n'étant en aucun cas remis en cause.
- La temporalité : Ayant choisi d'interroger de jeunes adultes afin qu'ils m'expliquent la recomposition familiale durant leur période adolescente, il m'était clair que certains éléments pouvaient être oubliés. En effet, le laps de temps écoulé entre le moment vécu et l'interview est long et il est parfois difficile de se souvenir de chaque enjeu et difficulté rencontrée. Également, l'humain a tendance à se souvenir de moments agréables plutôt que ceux qui sont conflictuels. Néanmoins, les personnes ont fait l'effort de réellement se replonger dans leur histoire afin de me donner les éléments les plus précis possible.
- La question de recherche : Le but central suivi tout au long de mon travail de Bachelor est celui de comprendre l'adaptation des adolescents dans une famille recomposée. Au fil et à mesure de l'élaboration de ma partie empirique, je me suis rendu compte que la formulation de ma question de recherche ne correspondait pas tout à fait à ce que je voulais faire ressortir dans mon analyse. J'induis dans la question de recherche que je vais énumérer les stratégies utilisées par les adolescents pour s'adapter dans une famille recomposée, ce qui n'est pas le cas. En effet, la liste des stratégies évoquée dans ce travail n'est pas exhaustive. Cette analyse s'oriente plutôt vers une compréhension du vécu de manière qualitative. En formulant de cette manière ma question de recherche, il aurait fallu procéder par questionnaire et avoir des résultats quantitatifs.

### 6.3 Perspectives

Tant la thématique de la recomposition familiale que celle de l'adaptation sont infiniment complexes et apportent un intérêt tout particulier pour l'intervention d'éducateur au sein de la famille. Les limites et les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de ce travail permettent de réfléchir à des perspectives qui complèteraient l'analyse déjà effectuée et apporteraient un regard plus pointilleux sur le sujet. Ces perspectives d'apports complémentaires pourraient se faire sous plusieurs angles :

- La perception des adolescents quant à l'efficacité des stratégies d'adaptation qu'ils ont mises en place ;
- L'analyse du vécu, les ressentis et les difficultés rencontrées par le beau-parent et les parents en les interrogeant à leur tour ;
- L'analyse des frères et sœurs des personnes interrogées afin de déceler les différences d'adaptation dans une même famille et les raisons qui en découlent ;
- Le recueil de la parole d'adolescents en pleine recomposition familiale et à nouveau à l'âge adulte.

## 6.4 Évaluation des objectifs

### 6.4.1 Objectif personnel

- « *Adopter une posture sincère et objective sur ma thématique et mes concepts. Mes recherches seront pertinentes et me serviront pour l'élaboration de la partie empirique.* »

Ce travail a été construit avec la ferme intention de rester neutre face aux données récoltées autant dans la partie conceptuelle qu'empirique. Il était important pour moi d'éviter d'orienter ce travail et de relever des éléments pertinents. Néanmoins, notre perception personnelle de la thématique, notre vécu et nos représentations influencent forcément un bout de l'élaboration. J'y ai donc prêté toute mon attention lors de l'élaboration de ce travail.

Aussi, mes recherches se sont reposées sur des ouvrages sérieux et des articles solides souvent basés sur de précédentes études. Ma partie conceptuelle a été choisie de manière à avoir une vision globale et complète des thématiques entourant la recomposition familiale, les enjeux y relatant et les éléments liés aux difficultés rencontrées. J'ai pu me reposer sur ces différents apports théoriques lors de mon analyse ce qui m'a servi à faire des liens pertinents et à comparer certains aspects en rapport avec les familles recomposées.

La posture, l'objectivité et la pertinence des informations figurant dans ce travail sont adaptées.

### 6.4.2 Objectifs professionnels

- « *Identifier les difficultés et enjeux auxquels sont confrontées les familles recomposées ayant un enfant d'une précédente union.* »

Cet objectif a été réalisé autant dans ma partie conceptuelle, en se référant aux chapitres 2.2.2 (relation aux parents), 2.3.1 (différences de qualités relationnelles selon l'âge et le genre des enfants) et 2.3.3 (conflit de loyauté, coalition, triangulation et syndrome d'aliénation parentale)

que dans ma partie empirique grâce aux entretiens réalisés avec les six jeunes adultes ayant vécu dans une famille recomposée.

J'ai pu avoir accès à beaucoup d'informations en relation avec cet objectif ce qui m'a permis d'augmenter considérablement mes connaissances à ce sujet.

- « *Définir s'il existe un réel impact d'une recomposition familiale sur le développement de l'adolescent.* »

Certes, lors d'une recomposition familiale, des difficultés semblent apparaître et ces dernières sont vécues par tous les membres de la famille (cf. p. 23). L'adaptation est parfois difficile et entraîne des incompréhensions. Pour un adolescent, il n'est en effet pas toujours facile d'aborder ce " virage " et fragilise sa stabilité émotionnelle, affective et développementale. Par contre, ce travail de Bachelor m'a permis de rendre plus objectif mon point de vue. En effet, il me paraît plus adapté de lier ses difficultés à la transition plutôt que directement à la famille recomposée. Chaque transition entraîne des complications car il faut se réadapter (cf. p. 22).

De ce fait, je peux dire que j'ai pu comprendre et définir l'impact de la recomposition familiale sur le développement de l'adolescent mais également réadapter mon opinion sur le sujet.

- « *Permettre une intervention éducative plus adaptée au sein des familles recomposées.* »

Tout au long de ce travail, je visais à mieux comprendre la recomposition familiale et me permettre d'avoir des apports théoriques à ce sujet. Il me semble que mon travail répond à cet objectif. En effet, en plus du chapitre 2.4 (cf. p. 28) qui traite directement du travail de l'intervenant social dans les familles, les différents éléments soulevés dans les autres chapitres étayent ce sujet et permettent une meilleure compréhension de la situation familiale. J'ai pu le constater dans le cadre de mon travail en tant qu'éducatrice AEMO notamment lors d'interventions avec des familles recomposées où j'ai pu utiliser mes connaissances supplémentaires acquises grâce à ce travail. Cela m'a permis d'orienter ma pratique et d'intervenir de manière plus adaptée.

#### 6.4.3 Objectif lié à la recherche

- « *Participer à une démarche de recherche.* »

L'élaboration de ce travail et tout ce qui s'y relate (conceptualisation, réflexion sur la problématique, sur les concepts, sur la partie empirique ; recherche de documentation pertinente, adaptée et scientifique ; analyse et tri des données récoltées ; apprentissage des normes, forme et supports...) m'a permis de non seulement participer à une démarche de recherche mais également d'apprendre les spécificités qu'elle demande.

La réalisation de cet objectif se traduit par l'achèvement de ce présent document. La structure de ce travail respecte les normes et les étapes d'une étude de ce type.

## 6.5 Bilans

### 6.5.1 Professionnel

Actuellement employée par l'AEMO Valais (Action Educative en Milieu Ouvert) en tant qu'éducatrice, j'interviens quotidiennement au sein de familles qui connaissent des difficultés diverses. Parmi elles, certaines sont dans une période de recomposition familiale et il a été très intéressant pour moi d'élaborer ce document en rapport avec cette thématique. Cela m'a aidé sur plusieurs points :

- J'ai pu améliorer ma compréhension des enjeux familiaux lors de la recomposition familiale ;
- J'ai pu adapter ma manière de travailler et appréhender de manière plus sereine la spécificité d'intervention dans une famille recomposée ;
- J'ai pu comprendre que chaque transition prenait du temps et soulager certains parents en transmettant des informations pertinentes et qui leur ont permis d'adapter leur impatience à la réalité de la situation ;
- J'ai pu réduire la sensation d'échec chez les parents en travaillant avec eux sur l'adaptation et la compréhension des difficultés d'une transition.

### 6.5.2 Personnel

L'élaboration de ce travail de Bachelor s'est faite sur plusieurs mois durant lesquels j'ai pu m'enrichir professionnellement et personnellement. Je retire beaucoup de positif de cette expérience malgré des périodes d'insatisfaction, de doutes ou de découragement. En effet, de par mon engagement à l'AEMO, il a parfois été compliqué pour moi de conjuguer mon travail d'éducatrice et le temps accordé au travail de Bachelor. Il a été essentiel que j'apprenne à utiliser mon temps de manière adaptée et d'améliorer mon organisation quotidienne, ce à quoi j'ai œuvré durant toute cette période d'élaboration.

Il a été compliqué au départ de guider ma recherche et de trouver une approche claire et définie de ce que je voulais faire ressortir.

De plus, j'ai pu me familiariser avec les outils méthodologiques et les différentes approches liés à un document de recherche. Me sentant plus à l'aise actuellement, je pourrai appréhender de manière plus sereine une future formation qui s'achèverait sur un travail aussi conséquent.

## 6.6 Conclusion

Arrivée à la fin de mon travail, je peux conclure que les efforts fournis durant toute l'élaboration de mon travail ne sont pas vains. Ils m'ont offert la possibilité d'amener un éclairage sur la thématique de la recomposition familiale et de comprendre les enjeux qui en découlent pour les membres de la famille. J'ai ainsi pu acquérir une vision plus globale et adapter mon action au quotidien lors de mon travail. J'ai donc eu l'opportunité d'évoluer personnellement et professionnellement à plusieurs niveaux et ceci durant chaque moment de sa création.

Malgré le fait que les conclusions de ce travail de Bachelor ne s'adaptent peut-être pas à toutes les familles, il en ressort des aspects très intéressants qui encouragent à comprendre, entendre et accompagner les familles se trouvant dans une situation de recomposition familiale.

Ce processus d'adaptation et de changement vécu par les familles va leur permettre d'adapter leurs acquis pour d'autres processus similaires. La compréhension de la situation en lien avec la recomposition familiale permet aux travailleurs sociaux de ne pas banaliser la nécessité d'accompagner et de soutenir de manière adaptée les familles vivant un épisode similaire.

Ce travail donne la parole à de jeunes adultes ayant vécu une recomposition familiale entre dix et seize ans. N'étant pas un angle d'approche habituel, cela permet d'accéder aux vécus et aux ressentis d'adolescents ayant vécu dans une famille recomposée. Cet angle de vue fait ressortir la singularité de chaque situation en fonction d'éléments propres à chacun tout en apportant un regard objectif sur leur vécu. Cela m'a donc permis d'affiner mon écoute de jeunes vivant ce processus de changement.

## 7 Bibliographie et Cyberographie

Affaires familiales et droits des enfants. (s.d.). *Exclusion parentale et aliénation parentale*.

Récupéré sur <https://affairesfamiliales.wordpress.com/2011/10/02/les-enfants-detruits-par-lalienation-parentale/>

Berthier, N. (2010). *Les techniques d'enquête en sciences sociales: méthodes et exercices corrigés*. Paris, France: Armand Colin.

Buffet, A.-L. (2014, 06 19). *Conflit de loyauté et confusions chez l'adolescent*. Récupéré sur CVP Contre la violence psychologique: <https://cvpcontrelaviolencepsychologique.com/2014/06/19/conflit-de-loyaute-et-confusions-chez-ladolescent/>

Cannard, C. (2010). *Le développement de l'adolescent*. Bruxelles: De Boeck s.a.

Carrat, F., Mallet, A., & Morice, V. (2013-2014). *Méthodologie des études épidémiologiques*. (Faculté de médecine Pierre et Marie Curie) Consulté le 10 15, 2015, sur Biostatistique: <http://www.chups.jussieu.fr/polys/biostats/poly/POLY.Chp.15.4.html>

Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). *Psychologie à l'adolescence* (éd. 3e édition). Montréal, Québec, Canada: Gaëtan Morin.

Condéfération Suisse. (2014). *Ménage monofamiliaux avec enfants en Suisse*. Récupéré sur Office fédéral de la statistique: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/formes-vie-familiale.assetdetail.245199.html>

D'amore, S. (2010). *Les nouvelles familles. Approches cliniques*. Bruxelles, Belgique: De Boeck Université.

Delay, C. (2015). La famille comme environnement socialisateur primaire de l'enfant. *Module OASIS "Comprendre l'enfant dans son environnement familial"*. Lausanne: EESP du canton de Vaud.

Deslauriers, S. (2016). *Attention à la triangulation*. Consulté le 10 29, 2015, sur Ensemble, Maintenant: <https://enseblemaintenant.com/2016/01/20/attention-a-la-triangulation/>

Doumont, D., & Renard, F. (2004). *Parentalité: Nouveau concept, nouveaux enjeux?* Belgique: Unité RESO, éducation pour la santé, Faculté de Médecine.

Granger, M., Desrochers-boudreau, L., Laroche, R., & Cloutier, R. (1990). *La qualité relationnelle dans la famille recomposée: perspectives du parent et de l'enfant.*

Hayez, J.-Y., & Kinoo, P. (2005). Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence. *Aliénation parentale: un concept à haut risque.* Editions scientifiques et médicales Elsevier SAS.

Karsz, S. (2014). *Mythe de la parentalité, réalité des familles.* Paris, France: Dunod.

Le Temps. (2013, 04 11). La Suisse, pays de célibataires. *Le Temps.* Récupéré sur <http://www.letemps.ch/suisse/2013/04/11/suisse-pays-celibataires>

Malagoli Togliatti, M., Lubrano Lavadera, A., & Franci, M. (2005). *Les enfants du divorce comme protagonistes actifs de la séparation conjugale.* De Boeck Supérieur.

Marino, G., & Fortier, F. (1990). *Un modèle développemental pour l'intervention auprès des familles recomposées,* 39(3). Service social.

Roskam, I., Galdiolo, S., Meunier, J.-C., & Stiévenart, M. (2015). *Psychologie de la parentalité: modèles théoriques et concepts fondamentaux.* Louvain-la-Neuve, France: De Boeck Supérieur SA.

Sibertin-Blanc, D. (2003). Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence. *La saga des familles recomposées.* Editions scientifiques et médicales Elsevier SAS.

Université canadienne d'Ottawa. (2014, 08 19). *L'adaptation aux situations difficiles.* Récupéré sur La société, l'individu et la médecine: [https://www.med.uottawa.ca/sim/data/Coping\\_2\\_f.htm](https://www.med.uottawa.ca/sim/data/Coping_2_f.htm)

## 8 Figures et tableaux

Figure 1 — Axes de la parentalité .....	10
Figure 2 — Processus d'adaptation .....	25
Tableau 1 — Ménages familiaux avec enfants selon le type, en 2013 .....	7
Tableau 2 — Principales différences d'adaptations observées .....	18
Tableau 3 — Typologies de réorganisation parentale et conjugale après la séparation.....	20
Tableau 4 — Stades d'identité familiale stable .....	23
Tableau 5 — Profils des jeunes adultes .....	35

## 9 Annexes

### 9.1 Formulaire de consentement

Sierre, le .....

#### **Formulaire de consentement**

Ce formulaire de consentement concerne les entretiens effectués par Camille Heymoz dans le cadre de son travail de Bachelor.

« Je, soussigné \_\_\_\_\_ déclare accepter, librement, et de façon éclairée, de participer comme sujet à l'étude intitulée : Quelles sont les stratégies utilisées par les adolescents pour s'adapter dans une famille recomposée ? »

J'autorise également Camille Heymoz à procéder à des prises de notes et l'enregistrement audio de l'entretien pour le bon déroulement de l'entretien ainsi que l'élaboration du travail de Bachelor. »

Les données récoltées durant l'entretien sont strictement couvertes par la confidentialité. Camille Heymoz s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et d'empêcher qu'elles ne soient déformées ou communiquées à des personnes non autorisées. Camille Heymoz assure que :

- Les personnes interviewées dans le cadre de mon travail de Bachelor ont consenti de manière libre et éclairée à y participer ;
- La confidentialité et l'anonymat des personnes interviewées sont respectés ;
- Les données relevées ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles liées au travail de Bachelor ;
- Le non-jugement vis-à-vis des personnes interviewées sera respecté ;
- Les données récoltées seront protégées et détruites à la fin du processus HES de travail de Bachelor.

N° Entretien :	Personne interviewée	Personne réalisant la recherche
Nom / Prénom		Heymoz Camille
Signature		

## 9.2 Grille d'entretien

Question de recherche	Hypothèses	Objectifs	Questions principales/questions de relance	Indicateurs
Quelles sont les stratégies utilisées par les adolescents pour s'adapter dans une famille recomposée ?	1. L'adolescent crée une relation favorable avec le nouveau parent et s'identifie à ses valeurs.	Savoir si l'adolescent a réussi à établir une relation respectueuse avec le beau-parent	Quel type de relation avez-vous eu avec votre beau-parent durant la période de recomposition familiale?	<input type="checkbox"/> Respect avec le beau-parent
		Savoir si l'adolescent se sent entendu et compris par rapport à ses craintes et besoins par le beau-parent	Est-ce que vous vous êtes senti entendu par votre beau-parent vis-à-vis de vos craintes et besoins dans cette période?	<input type="checkbox"/> Se sent compris par le beau-parent
		Savoir si les valeurs du beau-parent sont pris en compte par l'adolescent dans la nouvelle structure familiale.	Quant à vous, quelle importance accordiez-vous aux valeurs, aux habitudes et style de vie de votre beau-parent?	<input type="checkbox"/> Place des valeurs, habitudes, style de vie du beau-parent
	2. L'adolescent entre en conflit avec le parent et/ou le nouveau parent ce qui lui permet d'être reconnu et considéré au sein de la nouvelle structure familiale.	Savoir si l'adolescent entre en conflit avec le parent et/ou le nouveau parent	Est-ce que ces valeurs avaient un sens pour vous? Etes-vous rentré en conflit avec votre parent et/ou beau-parent durant cette période pour des raisons liées à la recomposition familiale?	<input type="checkbox"/> Identification aux valeurs du beau-parent <input type="checkbox"/> Conflit durant cette période
		Connaitre la finalité recherchée par la stratégie d'opposition de l'adolescent	Pour quelle raison pouviez-vous parfois vous opposer à l'autorité de la nouvelle famille?	<input type="checkbox"/> Raisons de l'opposition
		Connaitre les besoins de l'adolescent lors de la recomposition familiale	Que recherchiez-vous à travers l'opposition à la nouvelle structure familiale?	<input type="checkbox"/> Recherche à travers l'opposition
	3. L'adolescent ignore l'autorité du beau-parent afin d'évaluer sa stabilité et son implication au sein de la nouvelle structure familiale.	Savoir si adolescent a utilisé un comportement ignorant envers le beau-parent	Quels étaient vos besoins lors de la recomposition familiale?	<input type="checkbox"/> Etre entendu <input type="checkbox"/> Reconnu <input type="checkbox"/> Etre compris <input type="checkbox"/> Considéré
		Savoir si l'adolescent tente d'évaluer la stabilité et l'implication du beau-parent au sein de la structure familiale	Est-ce que l'ignorance était une technique que vous utilisez?	<input type="checkbox"/> Technique de l'ignorance
	4. L'adolescent s'identifie uniquement à son parent non-gardien et se focalise uniquement sur lui.	Connaitre le ressenti de l'adolescent à l'encontre du parent non-gardien	Pourquoi essayiez-vous cette stratégie?	<input type="checkbox"/> Raisons de l'ignorance
		Savoir si l'adolescent s'est identifié essentiellement à son parent non-gardien	Quant à votre parent dit "non-gardien", quelle opinion et ressenti aviez-vous de lui?	<input type="checkbox"/> Parent non-gardien
			A qui vous référez-vous, gardiez-vous plus en tête ce qu'il/elle disait?	<input type="checkbox"/> Personne de référence
			Pour quelles raisons vous référez-vous à cette personne?	<input type="checkbox"/> Raisons de référence à la personne
			Quelle relation ont gardé vos deux parents après la séparation?	<input type="checkbox"/> Relation des deux parents